



BAROMÈTRE INTERRÉGIONAL DES ACTEURS DE LA COOPÉRATION ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALES

ÉTAT DES LIEUX DANS 12 RÉGIONS
ET UN DÉPARTEMENT FRANÇAIS



AVEC LE SOUTIEN DE  **AFD**
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

ÉDITO

Chers partenaires, Chères lectrices et chers lecteurs,

A l'heure où est publié ce baromètre, c'est l'utilité sociale même des acteurs engagés à l'international qui est questionnée. De tous les secteurs de politiques publiques qui viennent en soutien aux tissus associatifs (à moins que ça soit l'inverse!), il n'y en a pas un qui soit épargné par le discours ambiant de l'orthodoxie budgétaire. Un nouveau cycle s'amorce. A l'instar de la culture, l'action internationale des territoires entre alors dans le champ du débat stérile entre l'essentiel et le superflu, servant de joute idéologique aux uns et aux autres. Quittons ces controverses.

Ici, nous vous parlons d'international, d'ouverture au monde, de transition, d'objectifs de développement durable, du cosmopolitisme à l'épreuve des données que chacun des réseaux régionaux a pu collecter sur son territoire. Cela permet de mieux comprendre les dynamiques d'engagement, en volume, en répartition, en déduire des typologies d'acteurs et de nourrir l'analyse autant que les outils d'aide à la décision. Ce baromètre sert ainsi à recenser, analyser et valoriser des données territoriales. Je suis heureux de constater la vivacité des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales, notamment de la société civile, tous départements confondus ; voir que l'éducation et la culture sont à l'affiche des priorités ; de saluer l'engagement européen et africain des acteurs ; d'apprécier au concret l'accompagnement des projets et leurs financements.

Enfin, un baromètre ne saurait être l'instrument froid d'un dialogue nécessaire entre acteurs et secteurs sur les territoires. C'est pourquoi l'analyse du rôle plus spécifique des collectivités et celui des associations conclut ce baromètre. D'autres études sont à suivre, à travers des partenariats renouvelés pour tirer le meilleur de ces données. Elles sont des données quantitatives d'éléments qualitatifs : l'ouverture vers le monde, la bataille culturelle des solidarités.

Ce baromètre aura au fil des mois et des années à être mis en perspective.
Bonne lecture synchronique et diachronique à venir !

Tony BEN LAHOUCINE
Président de la CIRMA

AVANT-PROPOS

En 2015, l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés par l'ensemble des États-membres des Nations Unies pour éradiquer la pauvreté, réduire les inégalités, promouvoir la paix et préserver la planète. Cet agenda universel reste aujourd'hui un socle crucial pour les populations et les générations futures, et malgré les crises multiples et les divergences croissantes, il demeure un appel à l'action collective, du local à l'international, de Châteauroux à New York.

À 6 ans de la date butoir, le constat est sans appel : seuls 17% des cibles envisagées sont susceptibles d'être atteintes. Conflits en Ukraine, au Proche-Orient, au Soudan pour n'en citer que quelques-uns, instabilité croissante au Sahel, rivalités géopolitiques entre grandes puissances, montée des populismes, défiance généralisée envers les institutions et contraction de l'espace fiscal tant au Nord qu'au Sud constituent autant d'obstacles à la réalisation de la promesse de l'Agenda 2030. Autant de dynamiques qui réduisent la volonté et la capacité des nations à s'unir pour relever les grands défis planétaires : le multilatéralisme est aujourd'hui en état de « mort cérébral » serait-on tenté d'écrire.

Pourtant, dans ce contexte fragile, des réseaux engagés dans la coopération et la solidarité internationale (CSI) s'inscrivent dans une dynamique de convergence qui, malgré les obstacles, cherche à préserver l'Agenda 2030 comme une référence fondamentale pour le développement. Le baromètre inter-réseaux illustre les évolutions de la CSI en France et met en avant l'importance des données territoriales pour mobiliser, structurer et orienter les actions des différents acteurs. Les ODD se présentent ainsi comme une boussole incontournable pour la solidarité internationale, incitant tous les acteurs de terrain à agir. Pour réussir cette mission, il est essentiel de disposer de données scientifiques et d'une argumentation factuelle robuste et d'opérateurs capables de synchroniser les efforts : c'est là l'essence de notre engagement commun.

Partageant cette vision, Focus 2030 et les Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA) cherchent donc à créer des synergies entre associations, organismes de recherche, institutions et mouvements sociaux, en favorisant des convergences qui connectent les acteurs et renforcent les écosystèmes locaux engagés dans la solidarité internationale. Ensemble, ces réseaux constituent une plateforme essentielle qui adapte les enjeux globaux aux réalités locales, mobilisant la société civile et les acteurs publics pour un impact durable. Focus 2030 met par exemple à disposition des acteurs locaux, ONG, journalistes, OIG et institutions des données de sondage sur les perceptions et les attitudes des citoyen-ne-s sur les enjeux de développement, des dossiers de décryptage des grands sommets internationaux, des faits et chiffres et des outils de vulgarisation sur l'action de la communauté internationale.

Nous croyons, sans nul doute à contre-courant des tendances à l'œuvre, à la force d'un débat public éclairé et fondé sur une argumentation scientifique et factuelle pour encourager les décideurs à agir en faveur de la lutte contre la pauvreté et les inégalités mondiales. Si cette démarche de soutien au plaidoyer des acteurs institués de la CSI a fait ses preuves jusqu'alors, il importe plus que jamais d'élargir la base sociale des parties prenantes tant les défis sont nombreux, à commencer par sensibiliser journalistes, relais d'opinion et in fine nos concitoyens dont seulement 10% ont déjà entendu parler des Objectifs de développement durable selon notre dossier sondage...

Par cette collaboration et cette bataille commune, Focus 2030 et les RRMA aspirent à devenir des opérateurs de convergence au service d'un élan citoyen, consolidant une base sociale autour d'un cadre d'action commun. Gageons que cette plateforme collective sera en mesure de relever les défis actuels et de renforcer la mobilisation pour l'Agenda 2030.

Fabrice Ferrier

Directeur de Focus 2030

SOMMAIRE

6

INTRODUCTION

11

1. DONNÉES ET ANALYSES INTER-RÉGIONALES

- 11 **1.1** Cartographie régionale des acteurs
- 13 **1.2** Répartition des acteurs par département
- 14 **1.3** Typologie des acteurs
- 16 **1.4** Répartition des acteurs par zone géographique et pays où ils interviennent
- 20 **1.5** Priorités sectorielles inter-régionales et par région
- 23 **1.6** Répartition des acteurs selon les ODD dans lesquels ils s'engagent

28

2. INVESTIGATIONS ET ÉTUDES SPÉCIFIQUES

- 28 **2.1** Éclairage sur l'analyse d'un échantillon de projets accompagnés : les associations comme principales entités porteuses de projets de coopération et de solidarité internationales
- 32 **2.2** Le financement des projets de CSI dans les territoires : le rôle prééminent de l'État et des collectivités et la contribution significative du secteur associatif
- 35 **2.3.** Le rôle des collectivités territoriales dans la coopération internationale : analyse des résultats des études menées sur l'AECT dans les régions
- 38 **2.4.** Les Modèles Socio-économiques des Associations de Solidarité Internationale (AMSASI) : Une analyse à partir des études réalisées dans nos régions

40

CONCLUSION

41

ANNEXES

- 41 **ANNEXE 1** : Les autres publications des RRMA
- 49 **ANNEXE 2** : Les réseaux régionaux multi-acteurs de la coopération et de la solidarité internationales - Coordonnées
- 50 **ANNEXE 3** : Thésaurus des acteurs et des domaines d'interventions

GLOSSAIRE

AAP : Appels à projets

ACTER : Action extérieure des collectivités territoriales : études régionales

AECT : Action extérieure des collectivités territoriales

AFD : Agence française de développement

AMSASI : Analyse des Modèles Socio-Économiques des Associations de Solidarité Internationale

APD : Aide publique au développement

BFCI : Bourgogne Franche-Comté International

CIRRMA : Conférence inter-régionale des réseaux régionaux multi-acteurs

CSI : Coopération et solidarité internationales

CT : Collectivités territoriales

DAECT : Délégations pour l'action extérieure des collectivités territoriales

ECM : Éducation à la citoyenneté mondiale

ECSI : Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

FICOL : Fonds d'investissement de coopération locale

MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

ODD : Objectifs de développement durable

ONG : Organisations non-gouvernementales

OIG : organisation intergouvernementale

OSIM : organisation de solidarité internationale issue de l'immigration

PDLCI : Pays de la Loire Coopération Internationale

PREDICT : Partenariat renouvelé pour encourager et développer l'internationalisation des collectivités territoriales à l'horizon 2030

RRMA : Réseau régional multi-acteurs

RI : Relations internationales

INTRODUCTION

LES RRMA ET DE LA CIRMA

Les **Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA)** ont vocation à renforcer l'implication et améliorer la qualité des actions menées à l'international et en France dans tous les champs de la coopération et de la solidarité. En leur qualité de référents régionaux, implantés au cœur des territoires, les RRMA interviennent en soutien des politiques publiques locales et nationales qu'ils contribuent à construire, à animer et à valoriser. **Plateformes régionales de concertation pour les acteurs de la coopération et de la solidarité internationales**, les RRMA offrent une palette de services à destination des acteurs basés dans leurs régions respectives : recensement et identification du « qui fait quoi en région » ; accompagnement des porteurs de projets ; animation territoriale ; valorisation des acteurs et des projets régionaux ; éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale ; développement de la mobilité et de l'engagement des jeunes.

En 2018, les réseaux régionaux multi-acteurs ont constitué **la conférence inter-régionale des réseaux régionaux multi-acteurs (CIRMA)**. Elle rassemble et fédère l'ensemble des réseaux régionaux multi-acteurs. Elle assure leur représentation, leur promotion à l'échelle nationale et internationale, encourage la solidarité et la collaboration inter-réseaux et facilite la mutualisation des projets. Actuellement, **la CIRMA regroupe 13 réseaux membres répartis dans 12 régions et un département français.**

La CIRMA répond aux nombreux enjeux partagés entre les RRMA, notamment ceux de :



Renforcer leurs impacts respectifs sur les territoires ;



Développer des synergies et des mutualisations inter-RRMA pour plus de cohérence et d'efficacité ;



Renforcer l'impact et la cohérence des initiatives nationales au niveau local, à travers des stratégies partenariales partagées et des collaborations renforcées et équilibrées entre acteurs ;



Renforcer la prise en compte des attentes et des besoins des acteurs des territoires à l'échelle locale, nationale et européenne, notamment dans les politiques publiques ;



Consolider et valoriser leurs différents champs d'expertise (action extérieure des collectivités territoriales, éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, mobilité internationale et volontariat, etc.) ou plus largement consolider une approche, une méthodologie et un savoir-faire spécifique à la territorialisation de la coopération et de la solidarité internationales.

Carte des réseaux régionaux multi-acteurs



LES OBSERVATOIRES DE LA CSI PORTÉS PAR LES RRMA

Les observatoires des RRMA jouent un rôle crucial en collectant des données essentielles pour l'observation et l'analyse des dynamiques de la CSI à l'échelle régionale. Ils ont pour objectif principal de **produire des connaissances fiables en recueillant et en analysant des données qui permettent de mieux comprendre les dynamiques territoriales**. En outre, ces observatoires constituent un outil d'orientation pour les politiques publiques en fournissant aux décideurs des informations concrètes et fondées sur des données précises, facilitant ainsi la prise de décisions éclairées. Grâce à ces fonctions, les observatoires deviennent des outils indispensables pour améliorer la coordination des efforts et maximiser les résultats des initiatives de coopération internationale, tant au niveau local que national.

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA SECONDE ÉDITION

À la suite de la publication en 2021 du premier état des lieux des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales dans dix régions françaises, les Réseaux Régionaux Multi-Acteurs ont décidé de produire un nouveau baromètre pour **mettre en lumière et valoriser les dynamiques territoriales et informer sur les enjeux de la coopération internationale**. Cette production est soutenue par l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre de la deuxième phase du programme « Renforcer l'Éducation à la Citoyenneté Internationale sur nos Territoires par une Approche Locale des Objectifs de Développement Durable » (RECITAL-ODD).

La seconde édition actualise les données recueillies en 2021 afin de présenter les tendances et les évolutions en matière de coopération et de solidarité internationales à l'échelle régionale. En outre, elle se concentre sur des sujets d'actualité spécifiques, permettant d'approfondir certaines problématiques contemporaines liées à la coopération internationale.

L'objectif principal de ce baromètre est de dresser un état des lieux précis et détaillé des actions de coopération et de solidarité internationales. Par ailleurs, il fournit une analyse approfondie des dynamiques de la CSI, en complément des outils cartographiques disponibles sur les sites des Réseaux régionaux multi-acteurs.

Ce baromètre s'adresse principalement aux acteurs qui mènent des actions de CSI en faveur des ODD - qu'il s'agisse d'ONG, de collectivités territoriales, d'institutions publiques, des RRMA et de leurs partenaires - pour mieux connaître les dynamiques territoriales et ainsi constituer un outil d'aide à la décision.

En fournissant des données et analyses sur les dynamiques territoriales, ce baromètre permet aux acteurs de la CSI de mieux coordonner leurs actions, de partager des bonnes pratiques et de développer des collaborations plus efficaces. Les partenaires techniques et financiers, comme les agences de développement, y trouvent des informations essentielles pour adapter leur soutien aux besoins des territoires, renforçant ainsi leur engagement. Il vise également à mettre en lumière les initiatives locales, valoriser le travail des acteurs et encourager de nouvelles collaborations et attirer davantage de soutien, tant au niveau national qu'international.

ARTICULATION AVEC LES ENJEUX CONTEMPORAINS

L'année 2024 est marquée par des défis globaux qui rendent la coopération internationale plus essentielle que jamais. La crise climatique, exacerbée par des événements tels que les incendies dévastateurs en Europe du Sud et les inondations en Asie et en Afrique subsaharienne, souligne la nécessité d'une réponse collective et coordonnée. Ces événements rappellent l'importance d'une solidarité renforcée entre les nations, en particulier face à des enjeux globaux comme la transition énergétique et la sécurité alimentaire.

En parallèle, les tensions géopolitiques croissantes, ainsi que les inégalités économiques mondiales amplifiées par les séquelles de la pandémie de COVID-19, accentuent le besoin d'une coopération internationale solide et agile. Dans ce contexte, le rôle des acteurs des territoires, soutenus par les RRMA, est crucial pour répondre aux besoins locaux tout en contribuant aux efforts globaux, en particulier dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable.

Les tendances analysées dans ce baromètre soulèvent des questions clés sur l'évolution des dynamiques régionales, la pertinence des données actuelles, l'alignement avec les enjeux contemporains, la coordination entre acteurs ou encore la mise en œuvre stratégique des informations fournies.

1

Évolution des dynamiques régionales : l'évolution constante des dynamiques de coopération internationale et de solidarité au niveau régional est un enjeu majeur. Le premier état des lieux de 2021 a fourni un aperçu précieux des acteurs et des pratiques en France, mais il est nécessaire d'actualiser ces données pour refléter les changements récents. Comment les dynamiques régionales ont-elles évolué depuis 2021 et quelles sont les nouvelles tendances en matière de coopération et de solidarité internationale ?

2

Pertinence des données actuelles : avec la publication régulière de ce baromètre, une question cruciale est de savoir dans quelle mesure les données reflètent fidèlement la réalité des acteurs et des initiatives dans le contexte des défis globaux contemporains. En quoi les informations actualisées permettent-elles de mieux comprendre les dynamiques locales et d'adapter les stratégies de coopération internationale ?

3

Utilisation des données : Quels bénéfices concrets les décideurs et les acteurs de la CSI peuvent-ils tirer de la mise à jour des données, de la valorisation des dynamiques régionales et de l'analyse des tendances offertes par ce baromètre ?

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE ET COLLECTE DES DONNÉES

Les données présentées dans ce baromètre sont recueillies par les Réseaux Régionaux Multi-Acteurs selon des critères stricts qui tiennent compte de la localisation régionale, du type d'acteurs, des secteurs d'intervention et des Objectifs de Développement Durable concernés. La collecte des données repose sur deux méthodes principales : d'une part, le référencement des acteurs et la veille informative régulière permettent d'obtenir des données déclaratives, fournies directement par les acteurs eux-mêmes ; d'autre part, la collecte directe s'effectuant par le biais d'entretiens, de rencontres, de participation à des réunions et d'enquêtes spécifiques qui permettent d'obtenir des **informations plus détaillées et contextuelles. Ces méthodes combinées assurent une connaissance approfondie et précise des dynamiques de la coopération et de la solidarité internationales au niveau régional.**

Les pourcentages dans ce baromètre ont été calculés, d'une part, en rapportant chaque donnée au nombre total d'entrées (pourcentage selon les citations) et, d'autre part, en rapportant au nombre total d'acteurs qualifiés (pourcentage selon les répondants). Dans ce cas, l'ensemble des pourcentages est supérieur à 100 % puisque sont traitées des questions à choix multiples.

Dans ce baromètre, seuls les acteurs de la CSI identifiés et qualifiés sont analysés, c'est-à-dire ceux dont les domaines, secteurs, zones et pays d'intervention sont connus par nos réseaux. Par « acteur de la CSI », on entend ici toute organisation, qu'elle que soit son appartenance statutaire et sectorielle, agissant dans les champs de la coopération et de la solidarité internationales, en France comme à l'international.

Il est également important de noter que **la qualité des données et leur capacité à refléter fidèlement la réalité du terrain ont connu des améliorations significatives au cours des trois dernières années.** Ces progrès ont été rendus possibles grâce à des efforts concertés pour affiner les méthodes de collecte et de qualification des acteurs impliqués. En conséquence, **l'édition 2024 du baromètre offre une analyse plus détaillée et plus précise des territoires, des domaines d'intervention et des contributions aux ODD.** Néanmoins, il reste des défis à relever pour garantir une représentation encore plus fidèle et complète des dynamiques régionales de la CSI à l'avenir.

LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

Malgré les efforts considérables pour fournir une analyse aussi complète et précise que possible, **ce baromètre présente certaines limites méthodologiques qu'il est important de prendre en compte lors de son interprétation.** Premièrement, il existe des disparités régionales significatives dans la collecte des données. Ces disparités peuvent résulter de différences dans la capacité des RRMA à recenser les acteurs de la CSI, ce qui peut conduire à une surreprésentation ou à une sous-représentation de certains types d'acteurs ou de certaines régions. Par exemple, des régions avec des réseaux plus anciens et mieux établis peuvent disposer de ressources et d'une infrastructure plus robuste pour collecter des données, tandis que d'autres, avec des réseaux plus récents ou moins dotés en ressources, peuvent rencontrer des difficultés dans ce processus.

De plus, les données recueillies ne prétendent pas à l'exhaustivité. Elles visent principalement à offrir un aperçu représentatif de l'état actuel des connaissances sur le secteur, en tenant compte des contraintes inhérentes à la méthodologie employée. Ce baromètre se présente donc comme une photographie à un moment donné, influencée par plusieurs facteurs tels que l'ancienneté du réseau, la taille du territoire observé, et les ressources humaines et financières allouées à la collecte et à l'analyse des données.

1. DONNÉES ET ANALYSES INTER-RÉGIONALES

1.1 CARTOGRAPHIE RÉGIONALE DES ACTEURS

Fin 2023, le nombre total des acteurs recensés et qualifiés par les 12 RRMA et le réseau départemental multi-acteurs des Yvelines s'élève à **11601 au total**, ils étaient 8646 en 2021 (sur la base du total des acteurs dont les régions et pays d'intervention étaient connus). En moyenne, il y a eu une augmentation de 34% du nombre d'acteurs qualifiés entre 2021 et 2023, ce qui peut signifier que le nombre d'acteurs a, de fait, augmenté ou plus certainement, qu'ils sont mieux identifiés par les RRMA.

Mesurer l'évolution du nombre d'acteurs qualifiés dans chaque région permet de mieux comprendre la diversité des dynamiques existantes au sein des RRMA et comment celles-ci sont influencées par la volonté commune des réseaux d'utiliser les mêmes outils de recensement, afin de remplir de manière toujours plus précise et complémentaire leur mission d'identification des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales. Cette volonté n'est pas nouvelle mais a supposé un long parcours d'adaptation des outils et de mise à niveau progressive des différentes équipes. **En 2023, tous les RRMA utilisent le même thésaurus pour collecter les données et faciliter leur agrégation.** Ils utilisent le système d'information mutualisé mis en place depuis 2020 (CRM et site Internet). Resacoop pour la région Auvergne Rhône-Alpes, Karib Horizons pour la Guadeloupe et YCID pour le département des Yvelines se sont dotés récemment de l'outil.

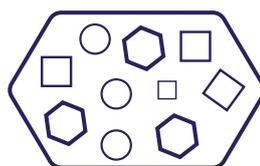
ACTEURS QUALIFIÉS	2023	2021	ÉVOLUTION
Auvergne Rhône Alpes	327	0	N/A
Bourgogne Franche-Comté	1 940	2 770	-30%
Bretagne	395	158	150%
Centre-Val de Loire	963	953	1%
Grand Est	739	450	64%
Hauts de France	1 177	548	115%
Département des Yvelines	62	0	N/A
Normandie	879	891	-1%
Nouvelle Aquitaine	1 258	268	369%
Occitanie	2 123	1 699	25%
Pays de la Loire	813	466	74%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	777	443	75%
Guadeloupe	148	0	N/A
Total	11 601	8 646	34%

Dans ce cheminement, certains réseaux sont à un moment repartis de zéro ou ont effectué un important travail de nettoyage et de qualification de la donnée existante comme cela a été le cas pour Bourgogne Franche-Comté International en 2023, impliquant une baisse du nombre d'acteurs qualifiés entre 2021 et 2023. D'autres, comme SO Coopération (Nouvelle-Aquitaine) ou Lianes Coopération (Hauts-de-France) ont pu consolider leur équipe avec une personne dédiée à l'observatoire depuis plusieurs années, ce qui leur a permis d'augmenter ce nombre de manière significative, respectivement de 369% et 115%. D'autres, enfin, sont peu à peu montés en puissance depuis leur création, comme Pays de la Loire Coopération Internationale (Pays-de-la-Loire) en 2018 et Réseau Bretagne Solidaire (Bretagne) en 2019, ou ont décidé d'investir plus de temps dans leur mission d'identification des acteurs comme Territoires Solidaires (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ou Gescod (Grand Est).

Ainsi les outils et le thésaurus (voir en annexe) utilisés permettent d'identifier divers éléments qui permettent de les « qualifier ». Ces éléments incluent :



leur département d'implantation,



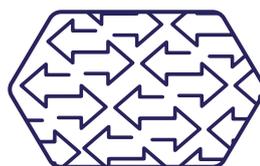
le type de structure,



les pays où ils interviennent,



leur secteur d'intervention,



le type d'actions menées,



ainsi que les ODD auxquels ils contribuent.

Les premiers chapitres de ce baromètre reposent sur l'analyse de ces données. Bien que le nombre total d'acteurs recensés ne puisse prétendre à l'exhaustivité, le travail de qualification a montré une nette amélioration depuis 2021. **Fin 2023, entre 80 et 100 % des acteurs sont qualifiés dans 9 des 13 réseaux impliqués**, tandis que 3 réseaux atteignent un taux de qualification de 60 à 80 %. Seul BFCI est largement en deçà de cette moyenne, en raison de la refonte de son système d'identification. En tout, 11 601 sur 16 222 des acteurs recensés sont qualifiés, ce qui représente 72,5 % d'entre eux.

En général, **les départements où se situe la capitale régionale enregistrent le plus grand nombre d'acteurs, de par la densité de population plus élevée et la concentration accrue d'institutions**, d'associations et d'autres acteurs dans ces zones. Il est aussi fréquent que les RRMA aient leur siège dans ces départements, ce qui peut influencer le nombre des acteurs recensés. La tendance se confirme néanmoins lorsque le siège du réseau est situé ailleurs, comme en témoigne le cas de Pays de la Loire Coopération Internationale (PDLCI), dont le siège est à Angers mais où 48 % des acteurs sont recensés en Loire-Atlantique.

Dans plusieurs régions, le département avec le deuxième plus grand nombre d'acteurs recensés présente une concentration très proche de celle du premier. Par exemple, en Bourgogne-Franche-Comté, la Côte-d'Or regroupe 27 % des acteurs, tandis que le Doubs en compte 26 %. De même, en Bretagne, le Finistère et l'Ille-et-Vilaine rassemblent chacun 31 % des acteurs. La région Centre-Val de Loire apparaît comme une exception, où le Loiret, avec 28 % des acteurs recensés, est légèrement moins représenté que l'Indre-et-Loire, qui en regroupe 32 %. Cette particularité renforce cependant l'explication initiale puisque Tours, avec une population un peu plus importante et une dynamique économique plus forte qu'Orléans, contribue à cette répartition.

Selon la même logique, les départements les plus ruraux comptent le moins d'acteurs. Ce sont dans les régions les plus grandes que les différences sont les plus notables. En Occitanie, la Haute-Garonne et l'Hérault se détachent, comptant respectivement 35 et 19 % des acteurs recensés, pendant que les 11 autres départements ne rassemblent chacun que 1 à 8 % d'entre eux. En Nouvelle-Aquitaine, 8 des 12 départements sont dans le même cas. Cela reflète également la réalité logistique et opérationnelle des équipes des RRMA qui ont moins de 10 permanents et doivent gérer des territoires étendus tout en assurant l'ensemble des missions de leur réseau.

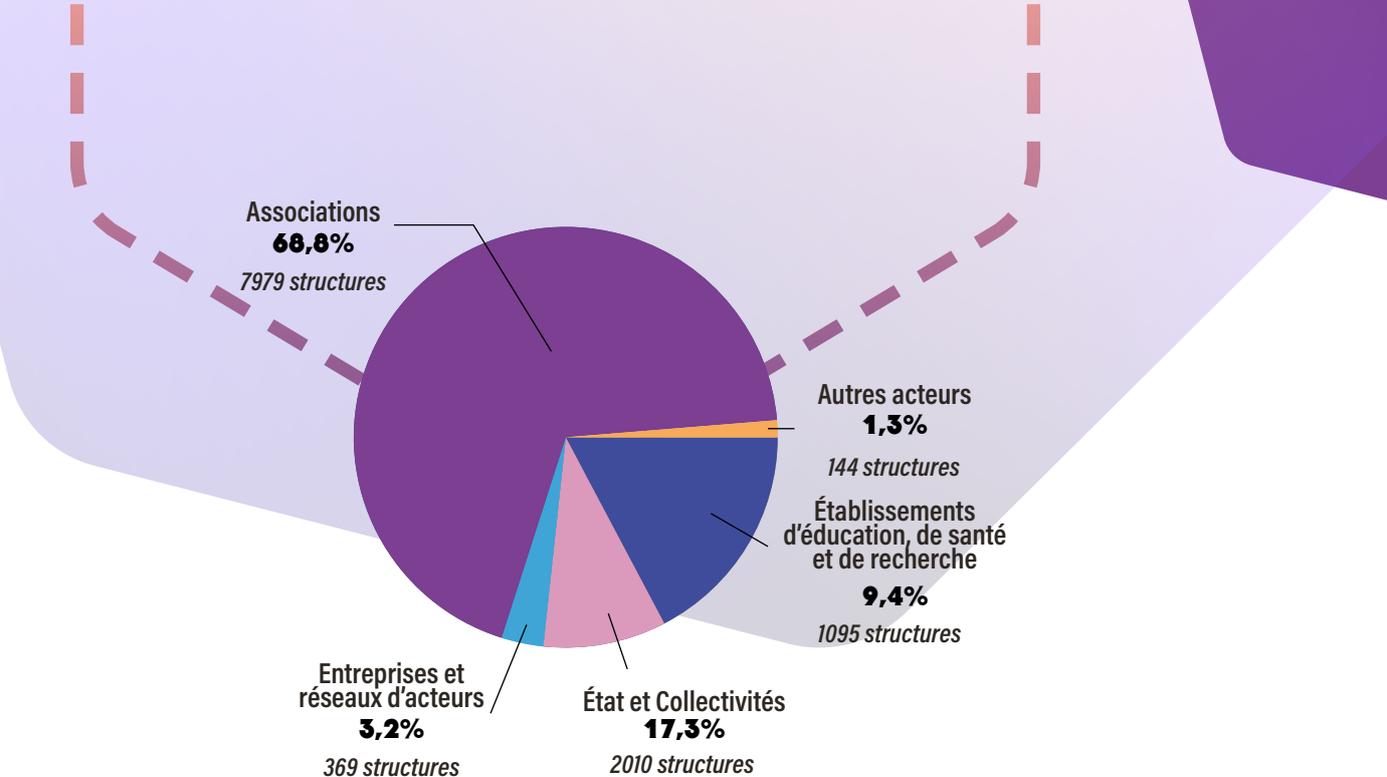
Il est essentiel, en revanche, de contextualiser ces données en les comparant avec la population de chaque département. Par exemple, en région Occitanie, l'Hérault compte 406 acteurs recensés, tandis que le Lot en compte seulement 52, mais lorsque l'on rapporte ces chiffres au nombre d'habitants (en 2023, 1 232 805 habitants en Hérault et 175 308 habitants dans le Lot), les différences sont bien moindres. Dans l'Hérault, il y a un acteur de la coopération et de la solidarité internationale pour environ 3 036 habitants, tandis que dans le Lot, il y en a un pour 3 371 habitants. Les deux départements ont une capacité similaire à mobiliser des acteurs et à s'engager dans des actions de coopération et de solidarité internationale, bien que cela ne soit pas le cas pour tous les départements étudiés.

1.3 TYPOLOGIE DES ACTEURS

Les divers types d'acteurs identifiés par les RRMA reflètent des proportions variées au sein du secteur de la coopération et de la solidarité internationales. **Une vue d'ensemble des données révèle que les associations constituent la grande majorité des acteurs qualifiés à l'échelle régionale. Elles sont suivies par les collectivités territoriales, les établissements publics, et enfin les entreprises¹.**

Si chaque RRMA appuie un nombre d'acteurs moindre que le nombre total de ceux qu'il recense, chaque projet, dispositif et autres dynamiques portés par un RRMA lui permettent d'identifier de nouveaux acteurs. Un RRMA qui aborde une thématique qui intéresse particulièrement une collectivité élargira son audience ou à minima la connaissance des acteurs investis dans cette thématique. Le nombre d'acteurs recensé par type et sous-type peut donc être influencé par des priorités et dynamiques différentes selon les régions.

¹ Pour pouvoir comparer les niveaux d'implication des différents acteurs par zone géographique, par secteur et par ODD, des analyses croisées ont été réalisées et présentées en parallèle des analyses inter-régionales générales à tous les acteurs. Elles sont basées sur des pourcentages, mais elles représentent donc des nombres réels très différents. Les données recueillies auprès des « autres acteurs » sont intégrées dans les graphiques et tableaux mais non analysées car peu représentatives en plus d'être associées à des acteurs indéfinis.



Graphique 1 : Diversité des types d'acteurs identifiés par les RRMA dans le secteur de la CSI

L'analyse du recensement des acteurs par grand type (Associations, Entreprises et réseaux d'acteurs, Établissements d'éducation, de santé et de recherche, État et collectivités et autres acteurs) mène ainsi à distinguer :

- les RRMA (6 sur 13) dont au moins 80 % des acteurs recensés sont des associations,
- les RRMA (5) dont 50 à 75 % des acteurs sont des associations mais qui identifient aussi d'autres types d'acteurs dans des proportions plus significatives, comme Lianes Coopération avec presque 30 % de collectivités, PDLCI dont 24,4 % des acteurs sont des établissements d'éducation, de santé et de recherche, et 11,4 % des agences de l'Etat et des collectivités, ou encore Karib Horizons dont 16,2 % et 14,2 % des acteurs correspondent également à ces deux dernières catégories d'acteurs ;
- les RRMA dont les proportions d'associations et d'acteurs étatiques ou collectivités sont similaires, entre 40 et 50 % pour chaque type. Se trouvent dans ce cas Horizons Solidaires et SO Coopération.

Comme mentionné précédemment, il est important de noter que **le nombre d'acteurs recensés dans chaque catégorie ne reflète pas nécessairement le niveau d'accompagnement ou l'importance de ce soutien pour chaque type d'acteur**. Par exemple, Gescod (Grand-Est), bien qu'il enregistre principalement des associations, joue un rôle essentiel dans la gestion des coopérations décentralisées des collectivités locales, en raison de l'historique spécifique de son réseau. De même, Bourgogne-Franche-Comté Coopération Internationale, bien que comptant peu d'établissements scolaires dans son recensement par rapport aux associations, collabore étroitement avec de nombreux établissements grâce aux Tandems Solidaires qu'il a initiés, renforçant ainsi son engagement envers ces acteurs.

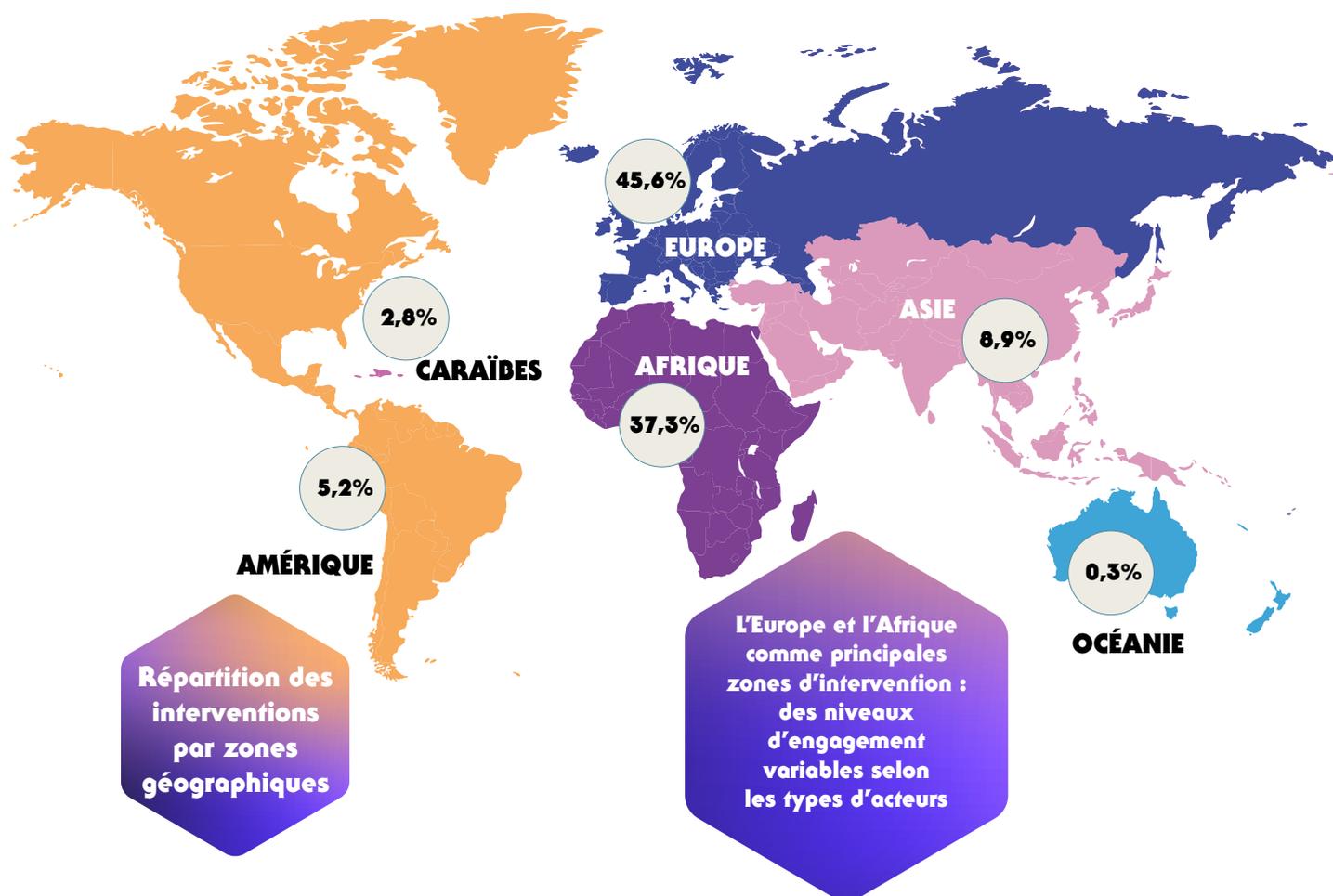
L'analyse du nombre d'acteurs recensés par sous-type confirme également cette tendance : certains RRMA se concentrent sur un sous-type spécifique d'acteurs, tandis que d'autres identifient et collaborent avec une gamme plus étendue d'acteurs. Par exemple, Centraider (région Centre-Val de Loire) démontre une grande diversité dans son recensement des associations. Il compte seulement 36,5 % d'associations locales, qui sont généralement prédominantes dans la majorité des réseaux, tandis que les comités de jumelage représentent 23,4 %, les antennes d'associations nationales 21,7 %, et les organisations de solidarité issues des migrations (OSIM) 14,3 %.

Outre l'impact des projets et des dynamiques spécifiques menés par chaque réseau sur la typologie des acteurs qu'il recense, il est essentiel **de considérer l'histoire propre à chaque réseau et ses interactions avec d'autres structures d'appui présentes sur son territoire**. Par exemple, en Normandie, la présence antérieure d'un réseau associatif dédié au recensement des associations a longtemps restreint les capacités d'Horizons Solidaires (Normandie) à mener efficacement sa mission d'identification des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale. En outre,

des projets ponctuels axés sur les collectivités et les comités de jumelage ont contribué à une forte proportion d'acteurs liés à l'État et aux collectivités parmi les acteurs recensés dans la région normande.

Bien que le recensement des acteurs réalisé par les RRMA ne puisse prétendre à une exhaustivité totale et soit affecté par diverses dynamiques internes et externes, il reflète de plus en plus fidèlement la réalité du terrain. En étant enrichi par des analyses approfondies et des études spécifiques, comme celles présentées dans ce baromètre, il permet aux RRMA de mener à bien leurs missions de mise en réseau, d'accompagnement des acteurs, et de valorisation des territoires, en s'appuyant sur des données pertinentes et systématiquement collectées.

1.4 RÉPARTITION DES ACTEURS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ET PAYS OÙ ILS INTERVIENNENT



Les données recueillies par les RRMA englobent les zones d'intervention et zones et pays d'intervention des acteurs, sachant que de nombreux acteurs interviennent dans plusieurs pays. Ainsi, le total des données représente le nombre d'interventions plutôt que le nombre d'acteurs individuels. Le terme « intervention » est utilisé de manière générique pour couvrir les divers types et niveaux de coopération, incluant les projets de solidarité, les mobilités, la coopération décentralisée, ainsi que d'autres formes d'échanges. Par exemple, certains acteurs comptabilisent des pays où ils sont encore en phase de développement d'un partenariat potentiel, ou des pays où ils ont déjà réalisé des projets et pourraient envisager de futurs engagements.

Rappelons que le nombre total d'acteurs qualifiés ici considéré est de 11 601. Y sont inclus 3 342 acteurs intervenant uniquement en France, soit 28,8 % de l'ensemble des acteurs recensés. Ceux-ci mènent notamment des projets d'ECSI (Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale). Chaque acteur peut intervenir dans plusieurs zones géographiques et, pour chacune d'entre elles,

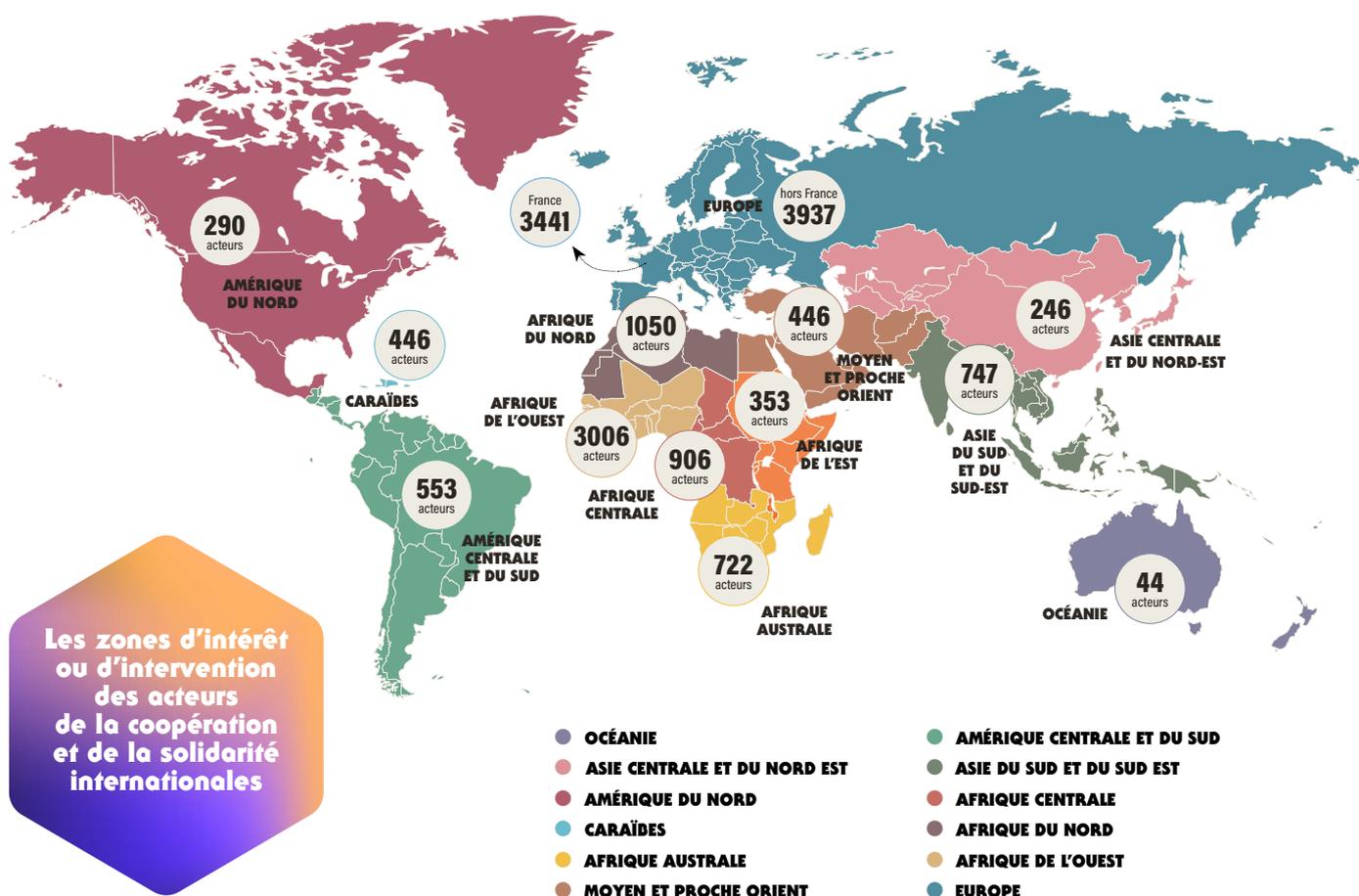
dans plusieurs pays. Ainsi, les éléments d'analyse proposés ci-dessous sont basés sur 16 187 entrées ou citations en termes de zones géographiques et 23 876 en termes de pays partenaires. Le nombre moyen de citations par acteur est de 1,4 zones géographiques et 2,1 pays. Cette moyenne était de 2 zones géographiques par acteur en 2021, ce qui montre une certaine concentration des interventions.

Les pourcentages ci-dessus ont été calculés, d'une part, en rapportant chaque donnée au nombre total d'entrées (pourcentage selon les citations) et, d'autre part, en la rapportant au nombre total d'acteurs qualifiés (pourcentage selon les répondants). Dans ce cas, l'ensemble des pourcentages est supérieur à 100 % puisque sont traitées des questions à choix multiples.

Les données montrent que 45,6 % des interventions référencées par zone sont en Europe et 37,3 % en Afrique, dont la moitié en Afrique de l'Ouest, avec quelques différences notables en fonction des régions. Dans le département des Yvelines et pour la région Hauts-de-France, ce sont respectivement 67,4 % et 59,8 % des actions recensées qui se déroulent en Afrique, contre 19,9 % en Normandie par exemple. Ceci s'explique en partie par la dynamique particulière de recensement auprès des collectivités territoriales menée par Horizons Solidaires et l'importance que les jumelages européens ont pour celles-ci.

Étant donné que Karib Horizons concentre 62 % de ses interventions dans la zone Caraïbes, celle-ci représente désormais 2,8 % du total des interventions recensées, avec 446 occurrences, en augmentation par rapport aux 306 recensées en 2021.

Si l'Afrique est citée dans 37,3 % des réponses, 52 % des acteurs recensés par les RRMA y interviennent, pendant que l'Europe est investie par 63,6 % d'entre eux. Ces proportions étaient beaucoup plus élevées en 2021 (76,5 % des acteurs intervenaient en Afrique et 94,3 % en Europe, dont la France), ce qui correspond à la concentration des interventions mentionnée plus haut. **Autrement dit, de nombreux acteurs ont désormais concentré leurs interventions sur une seule zone géographique, au lieu de plusieurs.**

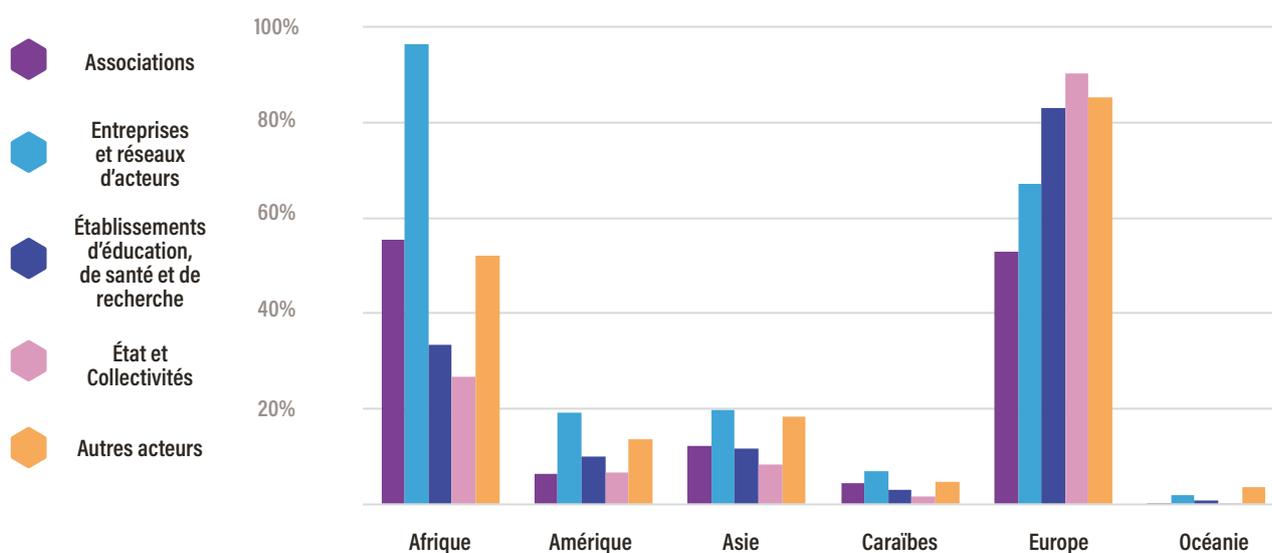


En Europe, un total de 7378 acteurs ont été recensés dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationales. Parmi eux, 46,6 % interviennent en France, ce qui représente 3441 acteurs. Par ailleurs, 3937 acteurs interviennent sur le reste du continent européen, représentant ainsi 53,4% de l'ensemble.

En Afrique, l'Afrique de l'Ouest est la sous-région la plus active en termes d'acteurs de la coopération et de la solidarité internationales, avec un total de 3006 acteurs, représentant ainsi 48,8% du total de la région. Ensuite, l'Afrique du Nord compte 1050 acteurs, soit 17,4%, tandis que l'Afrique Centrale en compte 906, représentant 15%. Les acteurs recensés dans les régions de l'Afrique Australe et de l'Est représentent respectivement 12% et 5% du total de la région.

En Asie, il y a un total de 1439 acteurs, majoritairement concentrés en Asie du Sud et du Sud-Est avec 747 acteurs (51,9%), suivis par le Moyen et Proche-Orient avec 446 acteurs (31%) et enfin l'Asie Centrale et du Nord-Est avec 246 acteurs (17,1%).

Quant à l'Amérique, on compte 843 acteurs au total. L'Amérique centrale et du Sud semble être le foyer de ces acteurs, avec 553 acteurs, soit 65,6% de la région. L'Amérique du Nord ne compte que 290 acteurs, soit 34,4% du total.

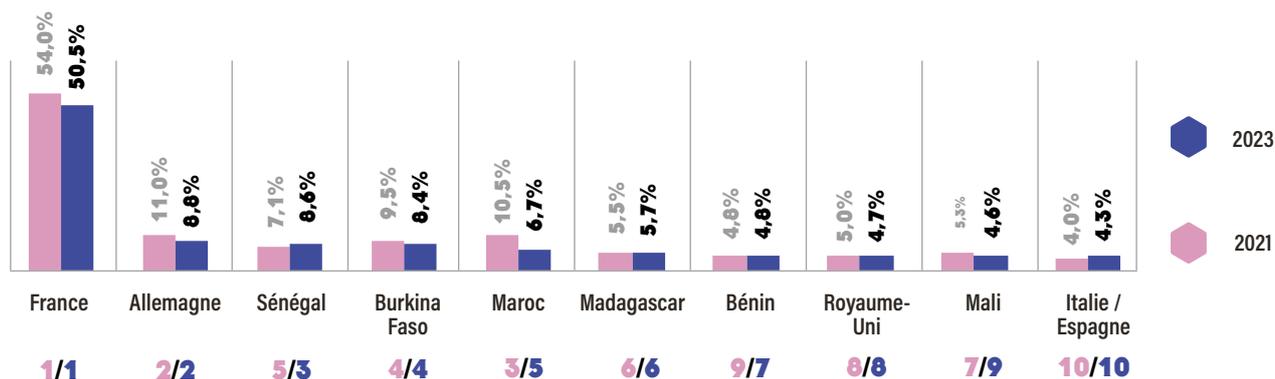


Graphique 2 : Répartition des zones d'intervention par type d'acteur en pourcentage

Les associations montrent un engagement équilibré entre l'Afrique et l'Europe dans leurs projets de CSI. En revanche, les collectivités territoriales et les établissements publics se concentrent davantage sur l'Europe, avec une implication nettement moindre en Afrique. À l'inverse, la majorité des entreprises recensées la majorité intervient principalement en Afrique, bien que près de deux-tiers d'entre elles aient également des projets en Europe. En outre, les entreprises sont les plus présentes dans d'autres zones géographiques, avec près de 20 % d'entre elles engagées en Amérique et en Asie.

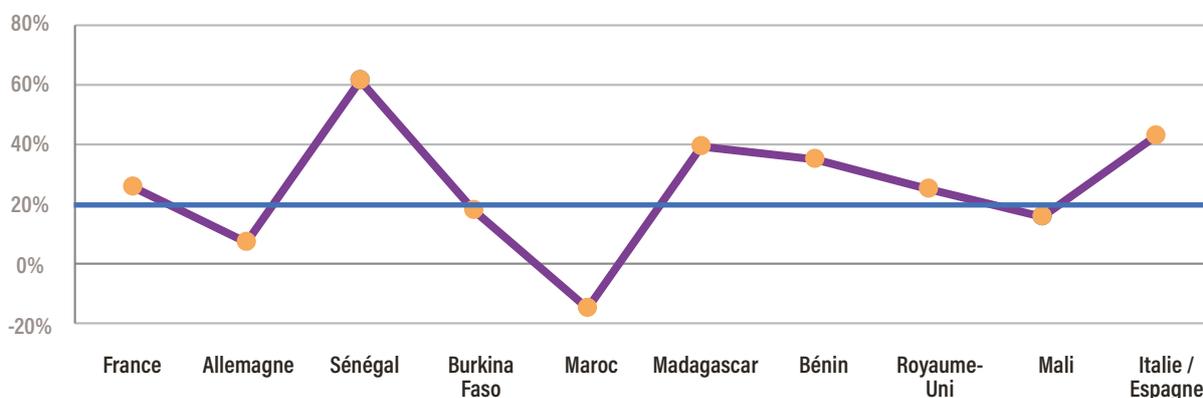
Les 10 principaux pays partenaires : une constance marquée mais influencée par les crises politiques et diplomatiques

Le classement des dix pays les plus investis par les acteurs français de la coopération et de la solidarité internationale révèle une concentration notable sur un nombre restreint de pays. Cette concentration se manifeste principalement en Afrique avec six pays, tous francophones, montrant le poids de l'histoire dans la coopération et la solidarité internationales jusqu'à aujourd'hui, et en Europe avec quatre pays, dont la France et l'Allemagne, en raison de son rôle prééminent dans les dynamiques de jumelage depuis leur inception. Cette tendance est observée indépendamment de la région d'origine des acteurs, à l'exception des acteurs recensés par Karib Horizons, qui privilégient naturellement les autres pays de la région caribéenne. Seule la 10^{ème} place du classement est passée de l'Italie à l'Espagne, les 9 autres pays sont les mêmes qu'en 2021, mais certains ont changé de rang : le Sénégal, devenu le 3^{ème} pays le plus investi après la France et l'Allemagne, a remplacé le Maroc qui se retrouve en 5^{ème} place. De même, le Bénin est devenu 7^{ème} en prenant la place du Mali passé au 9^{ème} rang.



Graphique 3 : Classement des 10 pays les plus investis par les acteurs français de la CSI entre 2021 et 2023

Même si les acteurs investis de longue date dans des coopérations mettent du temps avant de considérer que celles-ci ne peuvent plus se poursuivre, **l'impact des crises politiques locales et des crises diplomatiques entre États sur les acteurs en région est donc visible**. Le graphique suivant le montre encore plus clairement, puisqu'on peut y comparer l'évolution du nombre d'interventions dans chaque pays avec l'évolution générale du nombre d'interventions entre 2021 (10 102) et 2023 (12 141) située à 20 %. Ainsi, alors que le nombre d'interventions au Burkina Faso est passé de 825 à 931, leur pourcentage par rapport au nombre total d'interventions a moins augmenté que l'évolution moyenne du nombre d'interventions recensées par les réseaux, ce qui montre un début de désengagement. Le Maroc a été le plus touché alors que le Sénégal a été surinvesti.



Graphique 4 : Comparaison de l'évolution des interventions par pays avec la croissance globale (2021-2023)

Au vu de l'amélioration récente des relations diplomatiques entre la France et le Maroc, une inversion de la tendance dessinée ici devrait rapidement se profiler. Toutefois, il est probable que les acteurs se désengagent progressivement des pays sahéliens dans les années à venir, à moins que des changements significatifs ne surviennent. Ce désengagement n'est généralement pas une décision volontaire, mais plutôt **une conséquence de l'exclusion de ces pays des bénéficiaires de l'aide publique au développement ainsi que des risques associés à certaines zones, ce qui limite la capacité des acteurs à continuer à s'y investir**. En 2023, 9,6 % de l'ensemble des interventions hors de France avaient lieu dans les trois pays du Sahel devenus inéligibles à l'APD (Burkina Faso, Mali, Niger) et 15 % des acteurs qualifiés recensés par les RRMA disaient encore y avoir une coopération. Bien que les pays figurant dans le top 10 varient légèrement d'une région française à l'autre, il est notable que, à l'exception des acteurs caribéens, le Burkina Faso reste présent dans le top 10 pour toutes les autres régions, tandis que le Mali apparaît dans le top 10 de huit d'entre elles. Par conséquent, les conséquences de ces évolutions seront significatives.

1.5 PRIORITÉS SECTORIELLES INTER-RÉGIONALES ET PAR RÉGION

En 2021, le nombre moyen de secteur d'intervention par acteur qualifié était de 2,9, tandis qu'il est légèrement descendu à 2,8 en 2023. Les acteurs de la coopération et de la solidarité internationales recensés par les RRMA s'investissent donc toujours dans plusieurs secteurs. Par contre, **ils sont de plus en plus à aller vers les mêmes secteurs, à savoir prioritairement la culture et l'éducation**, puis l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECM). **Cette tendance de concentration vers quelques secteurs phares est encore plus marquée qu'en 2021**, comme le montre le tableau suivant.

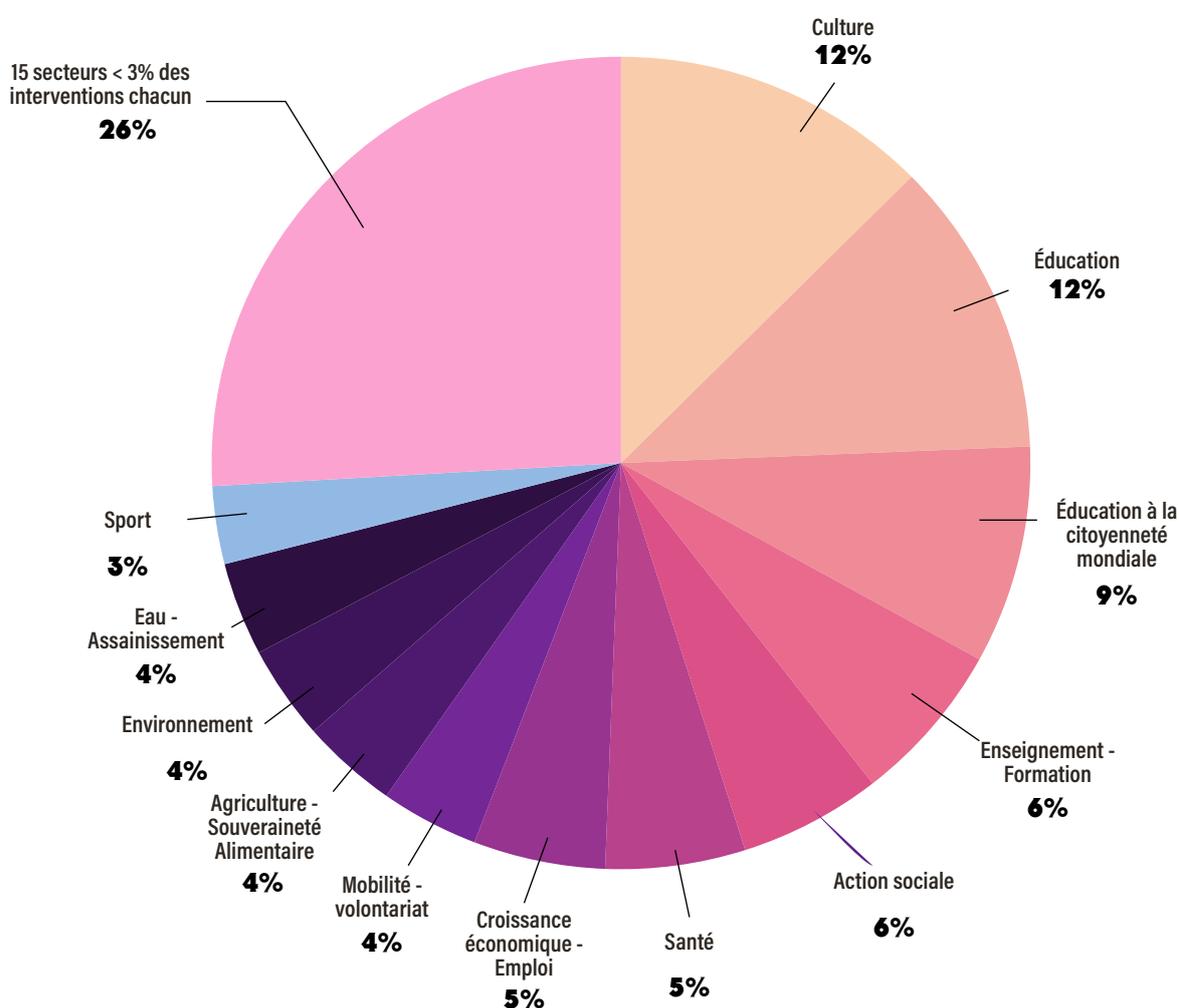
2021				2023			
	SECTEUR	% DES ACTEURS IMPLIQUÉS	COMMENTAIRES		SECTEUR	% DES ACTEURS IMPLIQUÉS	COMMENTAIRES
1	Culture	33,2 %	↗	1	Culture	34,3 %	
2	Education	28,1 %	↗	2	Education	32,5 %	
3	ECM	20,0 %	↗	3	ECM	24,3 %	
4	Action sociale	20,0 %	↘	4	Enseignement - Formation	17,8 %	
5	Enseignement - Formation	18,6 %	↘	5	Action sociale	15,5 %	
6	Croissance économique - Emploi	16,7 %	↘	6	Santé	15,4 %	
7	Patrimoine	15,6 %	Sortie, passé à 4,7 % des acteurs	7	Croissance économique - Emploi	14,4 %	
8	Santé	14,9 %	↗	8	Mobilité - Volontariat	10,7 %	Entrée, était à 6,2 %
9	Urgence	12,7 %	Sortie, passé à 4,2 % des acteurs	9	Agriculture - Souveraineté alimentaire	10,5 %	Entrée, était à 8,4 %
10	Sport	11,8 %	Sortie, 8,5 %	10	Environnement	10,3 %	
11	Environnement	11,4 %	↘	11	Eau - Assainissement	10,5 %	Entrée, était à 9,4 %

Comme en 2021, 11 secteurs concentrent chacun plus de 10 % des acteurs qualifiés, c'est pourquoi nous présentons le top 11 des secteurs les plus investis. Le tableau ci-dessus montre comment celui-ci a évolué au cours des deux dernières années : **Les changements les plus notables dans ce classement interrégional sont la sortie du patrimoine et des interventions d'urgence**, avec des baisses conséquentes du pourcentage d'acteurs investis. Dans le cas du patrimoine, le fait de ne pas compter les acteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes, pour lesquels nous n'avons pas d'information sectorielle cette année, peut expliquer une partie de cette baisse. En effet, cette année, seule la Bourgogne-Franche-Comté voit le patrimoine figurer dans le top 10 des secteurs les plus investis. Cela suggère que le quart centre-est de la France privilégie le patrimoine, tandis que les acteurs des autres régions font davantage référence à la culture. Les deux sont en effet souvent liés, ceci pourrait donc expliquer cela. En revanche, la chute de la proportion des acteurs investis dans les interventions d'urgence est plus difficile à expliquer, en dehors du fait que c'est un secteur très particulier que les RRMA accompagnent peu, mais cela était déjà le cas en 2021.

En ce qui concerne les entrées dans le classement, celle du secteur « mobilité-volontariat » reflète une augmentation notable des acteurs investis, ce qui peut s'expliquer par l'investissement croissant des RRMA dans la promotion de ce secteur, ainsi que des bailleurs et des dispositifs soutenant la mobilité. **L'entrée du secteur « Agriculture - Souveraineté alimentaire » montre une implication croissante de certaines collectivités et organisations de zones rurales** notamment dans des projets de coopération internationale. En termes de proportion d'acteurs impliqués, ce

secteur est particulièrement investi en Bretagne et dans les Yvelines. L'entrée du secteur « Eau - Assainissement » reflète le résultat du partenariat renouvelé entre les RRMA, le pS-Eau et les Agences de l'Eau pour sensibiliser, animer les territoires et accompagner les acteurs sur les questions d'accès à l'eau potable et d'assainissement. L'important travail de collecte et de qualification de la donnée réalisé par les RRMA a également modifié certaines proportions, le nombre d'acteurs engagés dans un secteur n'a pas forcément baissé entre 2021 et 2023 mais certains secteurs ont pu être mieux identifiés.

La répartition des réponses ou citations des acteurs entre secteurs, telle qu'on peut la voir sur le graphique ci-après, vient confirmer le poids des secteurs de la culture, de l'éducation et de l'ECM dans les interventions des acteurs, puisqu'ils réunissent à eux seuls un tiers de celles-ci. Les 7 secteurs suivants regroupent un autre tiers des interventions, tandis qu'il faut ensuite rassembler 17 secteurs pour constituer le dernier tiers. Y sont inclus le patrimoine et l'urgence avec, respectivement, 1,7 et 1,5 % de l'ensemble des citations.



Graphique 5 : Poids des secteurs dans les interventions des acteurs : Culture, Éducation et ECM dominants

Le tableau suivant présente les cinq secteurs les plus investis par région, avec le pourcentage d'acteurs impliqués dans chacun. **Les tendances nationales s'y retrouvent bien sûr avec une prédominance de la culture, de l'éducation et de l'ECM**, puisqu'elles ont été définies à partir de l'agrégation des données régionales. Il est néanmoins intéressant de constater que ces trois secteurs ne font pas toujours partie du top 5 de chaque territoire et que les secteurs qui le complètent varient. À noter **que les secteurs « Enseignement - Formation » et « Santé » font partie des secteurs les plus investis dans 8 des 13 territoires analysés**. En outre, les niveaux de concentration des acteurs peuvent être très différents d'un territoire à l'autre. En Normandie par exemple, 57 % des acteurs recensés interviennent dans le secteur de la culture, mais ils sont toujours plus de la moitié à être impliqués dans les 4 autres secteurs du top 5 de la région et ils sont encore 45 à 48 % investis dans les 7 secteurs suivants. À l'opposé, 49 % des acteurs de Nouvelle-Aquitaine interviennent dans le secteur de la culture mais ils ne sont plus que 12,6 % dans le troisième secteur du top 5 et 9,4 % dans le cinquième.

RÉGION	SECTEUR 1	SECTEUR 2	SECTEUR 3	SECTEUR 4	SECTEUR 5
Auvergne-Rhône- Alpes	ECM	Education	Eau- Assainissement	Santé	Environnement / Croissance éco.
<i>Part des acteurs</i>	28,4 %	20,5 %	14,7 %	14,4 %	11,3 %
Bourgogne-Franche- Comté	ECM	Culture	Education	Santé	Action Sociale
<i>Part des acteurs</i>	39,6 %	38,8 %	38,7 %	24,5 %	15,0 %
Bretagne	Education	ECM	Agriculture - Souveraineté Alimentaire	Enseignement - Formation	Santé
<i>Part des acteurs</i>	35,9 %	24,8 %	24,1 %	23,3 %	22,5 %
Centre-Val de Loire	Culture	Enseignement - Formation	Education	ECM	Santé
<i>Part des acteurs</i>	40,4 %	26,1 %	17,1 %	16,9 %	13,1 %
Grand Est	Education	Santé	Eau- Assainissement	ECM	Action Sociale
<i>Part des acteurs</i>	41,7 %	22,3 %	21,7 %	21,2 %	18,8 %
Guadeloupe	ECM	Culture	Education	Mobilité - Volontariat	Enseignement - Formation
<i>Part des acteurs</i>	41,9 %	26,4 %	20,9 %	18,2 %	17,6 %
Hauts-de-France	Culture	Education	Mobilité - Volontariat	Enseignement - Formation	ECM
<i>Part des acteurs</i>	44,9 %	26,0 %	18,1 %	14,6 %	10,9 %
Normandie	Culture	Education	Enseignement - Formation	Croissance économique - Emploi	Action Sociale
<i>Part des acteurs</i>	57,0 %	56,8 %	56,4 %	54,6 %	51,9 %
Nouvelle-Aquitaine	Culture	Education	Action sociale	Santé	Eau - Assainissement
<i>Part des acteurs</i>	49,1 %	26,7 %	12,6 %	9,9 %	9,4 %
Occitanie	ECM	Education	Culture	Mobilité - Volontariat	Enseignement - Formation
<i>Part des acteurs</i>	32,6 %	25,6 %	24,9 %	18,7 %	16,2 %
Pays-de-la-Loire	Education	ECM	Culture	Appui - Conseil - Formation	Enseignement - Formation
<i>Part des acteurs</i>	48,2 %	36,7 %	21,6 %	20,4 %	20,3 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Culture	Education	ECM	Santé	Action Sociale
<i>Part des acteurs</i>	32,8 %	25,5 %	19,8 %	19,0 %	17,6 %
Département des Yvelines	Education	Santé	Eau- Assainissement	Agriculture - Souveraineté Alimentaire	Enseignement - Formation
<i>Part des acteurs</i>	56,5 %	40,3 %	30,6 %	27,4 %	25,8 %

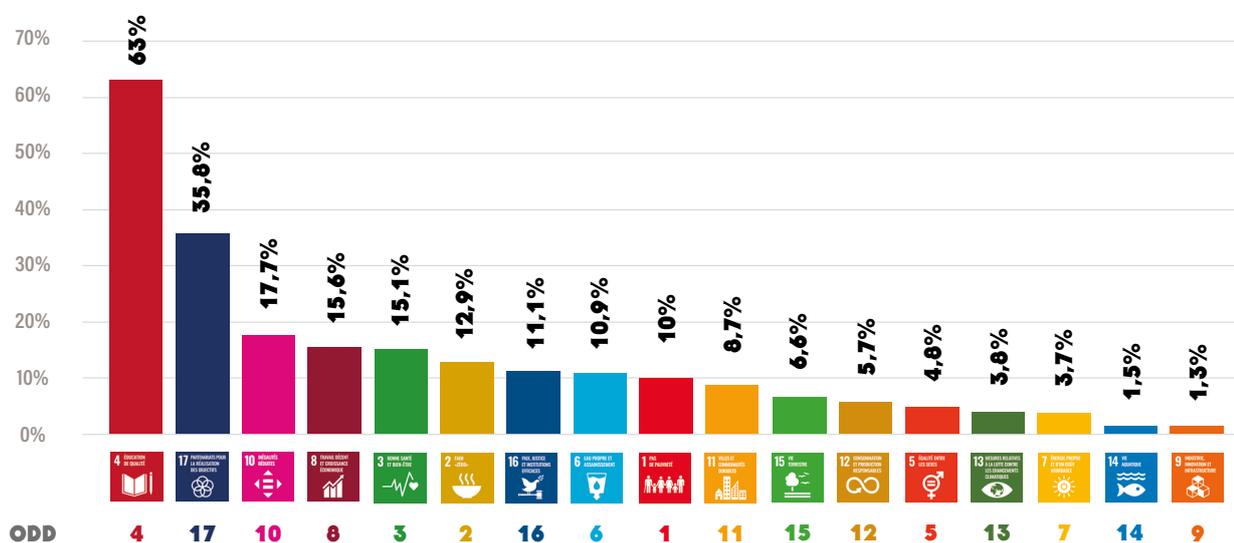
Diversité des six secteurs d'intervention les plus investis : Influences des types d'acteurs et des régions

Les secteurs de la culture et de l'éducation figurent parmi les six domaines d'intervention les plus investis par les associations, les collectivités et les établissements publics. En revanche, ces secteurs sont absents des priorités des entreprises, qui se concentrent davantage sur les services essentiels (eau - assainissement, énergie) et les secteurs économiques (croissance économique - emploi, agriculture), avec un intérêt particulier pour l'environnement. Il est intéressant de constater que la mobilité et le volontariat font partie du top six des secteurs d'intérêt des établissements publics et des collectivités. Pour ces acteurs, la mobilité des jeunes constitue régulièrement une première entrée vers l'international et la principale action extérieure qu'ils promeuvent. Les associations, elles, s'investissent principalement dans des secteurs à caractère social.

TYPE D'ACTEUR	ASSOCIATIONS	ENTREPRISES & RÉSEAUX D'ENTREPRISES	ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION, DE SANTÉ ET DE RECHERCHE	ÉTAT ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	AUTRES ACTEURS
Total	7973	368	1094	2006	148
Secteur 1	Culture	Appui-conseil	ECM	Culture	Culture
<i>Part d'acteurs</i>	25,5 %	29,1 %	45,4 %	47,1 %	62,2 %
Secteur 2	Education	Croissance éco - Emploi	Education	Eau - Assainissement	Appui - Conseil
<i>Part d'acteurs</i>	25,4 %	26,6 %	43,1 %	11,6 %	46,6 %
Secteur 3	ECM	Agriculture	Enseignement - Formation	Patrimoine	Education
<i>Part d'acteurs</i>	25,0 %	17,9 %	35,5 %	8,5 %	13,5 %
Secteur 4	Santé	Energie	Culture	Appui - Conseil	Santé
<i>Part d'acteurs</i>	17,7 %	17,4 %	15,4 %	8,4 %	10,8 %
Secteur 5	Action sociale	Environnement	Mobilité - Volontariat	Mobilité - Volontariat	Urgence
<i>Part d'acteurs</i>	14,1 %	14,7 %	12,6 %	7,8 %	9,5 %
Secteur 6	Enseignement - Formation	Eau - Assainissement	Agriculture	ECM	Migrations
<i>Part d'acteurs</i>	12,0 %	13,6 %	9,4 %	7,7 %	8,8 %

1.6. RÉPARTITION DES ACTEURS SELON LES ODD DANS LESQUELS ILS S'ENGAGENT

Les RRMA soutiennent les initiatives régionales alignées sur les ODD, en sensibilisant les acteurs et en identifiant les plus engagés. Cette analyse des ODD explore l'implication des acteurs, mettant en avant les ODD les plus investis, tels que l'éducation de qualité (ODD 4) et les partenariats pour la réalisation des objectifs (ODD 17). Elle examine également la répartition des actions entre différentes structures, y compris les associations, entreprises, réseaux d'acteurs, collectivités, ainsi que les établissements éducatifs, de santé et de recherche. Cette synthèse aide à identifier les enjeux actuels et les domaines nécessitant une attention accrue.



Graphique 6 : Classement interrégional des ODD les plus investis

Dans le classement interrégional des ODD les plus investis par les acteurs des territoires, l'ODD 4 (Éducation de qualité), qui vise à assurer un accès universel à une éducation de qualité, se distingue. L'ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs), qui met en avant la nécessité de la coopération internationale pour atteindre l'ensemble des ODD, occupe la deuxième position. Ces deux objectifs sont étroitement liés : l'ODD 4 constitue un pilier essentiel pour la réalisation de nombreux autres ODD, tandis que l'ODD 17 renforce les collaborations nécessaires pour garantir une éducation de qualité accessible à tous.

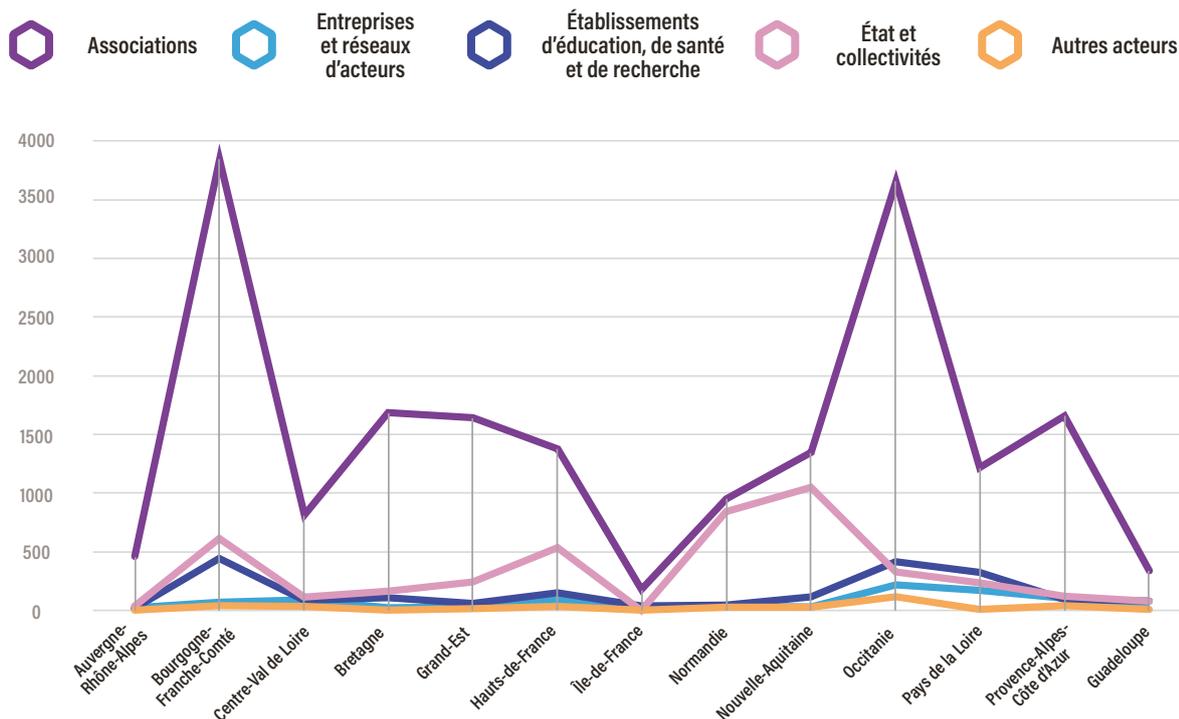
En revanche, les ODD 9 et 14 sont les moins investis par les acteurs de nos réseaux. Alors que le premier vise à construire des infrastructures résilientes et promouvoir une industrialisation durable, le second vise à préserver les océans, les mers et les ressources marines de manière durable.

Top 5 des ODD par type de structure

TOP 5 DES ODD PAR TYPE DE STRUCTURES	ASSOCIATIONS	ENTREPRISES & RÉSEAUX D'ACTEURS	ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION, DE SANTÉ ET DE RECHERCHE	ÉTAT ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	AUTRES ACTEURS
1	ODD n°4 - Éducation de qualité	ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	ODD n°4 - Éducation de qualité	ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	ODD n°4 - Éducation de qualité
<i>Part d'acteurs</i>	65,8%	37,4 %	88,3 %	53,4 %	74,3 %
2	ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	ODD n°8 - Travail décent et croissance économique	ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	ODD n°4 - Éducation de qualité	ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs
<i>Part d'acteurs</i>	31,6 %	35,8 %	31,0 %	45,5 %	61,1 %
3	ODD n°10 - Inégalités réduites	ODD n°2 - Faim « Zéro »	ODD n°2 - Faim « Zéro »	ODD n°16 - Paix, justice et institutions efficaces	ODD n°3 - Bonne santé et bien-être
<i>Part d'acteurs</i>	22,3 %	19,5 %	9,6 %	24,9 %	13,9 %
4	ODD n°3 - Bonne santé et bien-être	ODD n°4 - Éducation de qualité	ODD n°3 - Bonne santé et bien-être	ODD n°8 - Travail décent et croissance économique	ODD n°11 - Villes et communautés durables
<i>Part d'acteurs</i>	19,4 %	19,5 %	6,4 %	17,7 %	13,9 %
5	ODD n°8 - Travail décent et croissance économique	ODD n°7 - Énergie propre et d'un coût abordable	ODD n°8 - Travail décent et croissance économique	ODD n°11 - Villes et communautés durables	ODD n°8 - Travail décent et croissance économique
<i>Part d'acteurs</i>	17 %	17,6 %	6,2 %	16,6 %	13,2%

Les associations jouent un rôle primordial en faveur des ODD, réalisant la majorité des actions entreprises par les acteurs identifiés. L'État et les collectivités territoriales suivent avec environ un quart des actions, puis viennent les établissements d'éducation, de santé et de recherche, les entreprises et réseaux d'acteurs. Chaque type de structure contribue donc aux ODD, avec des priorités différentes. Qu'elles soient associatives, éducatives, étatiques ou autres, ces entités accordent une importance particulière à l'éducation de qualité (ODD 4), avec un engagement marqué des associations et des établissements d'éducation. En revanche, les entreprises et les collectivités se distinguent par leur forte implication dans les partenariats pour la réalisation des objectifs (ODD 17).

L'ODD 4 (l'éducation de qualité) et l'ODD 17 (les partenariats pour la réalisation des objectifs) restent des priorités centrales pour toutes les structures, tandis que l'ODD 10 (la réduction des inégalités), l'ODD 2 (la faim « 0 ») et l'ODD 3 (la bonne santé et le bien-être) figurent également parmi les préoccupations majeures. Les autres ODD sont investis de manière plus variable selon les structures. Par exemple, l'ODD 10 est principalement soutenue par les associations, tandis que l'ODD 16 (la promotion de la paix, de la justice et d'institutions efficaces) est davantage priorisé par les États et les collectivités. **Chaque type de structure cible des objectifs spécifiques, illustrant la diversité des engagements en faveur des ODD.**



Graphique 7 : Actions en faveur des ODD par structure et par région

Les actions liées aux ODD sont réparties par région à travers plusieurs types de structures impliquées, telles que des associations, des entreprises et réseaux d'acteurs, des établissements d'éducation, de santé et de recherche, l'État et les collectivités territoriales et d'autres acteurs.

Les associations jouent un rôle crucial pour soutenir les actions en faveur des ODD, notamment dans les régions Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie et Centre-Val de Loire où de nombreuses initiatives sont menées dans ce sens.

Les répartitions par type de structure varient significativement d'une région à l'autre. Certaines régions, comme la Nouvelle-Aquitaine, la Normandie et la Bourgogne-Franche-Comté, présentent une forte concentration d'actions portées par les collectivités territoriales, tandis que d'autres, comme les Pays de la Loire, l'Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont une part importante de projets portés par des entreprises et réseaux d'entreprises. Les régions Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France et Nouvelle-Aquitaine sont dominantes dans les établissements d'éducation, de santé et de recherche.

CLASSEMENT DES 3 ODD LES PLUS INVESTIS PAR RÉGION

Les résultats du classement des trois ODD les plus investis par région sont en parfaite cohérence avec le classement des ODD les plus investis au niveau interrégional. Il est notable que les ODD 4 (Éducation de qualité) et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) figurent parmi les trois premiers ODD les plus investis dans presque toutes les régions. Cette récurrence souligne une priorité commune, partagée à l'échelle nationale, pour ces deux objectifs spécifiques.

Cependant, il y a une exception dans le département de Yvelines. Dans ce département, les ODD 4, 3 et 2 occupent les trois premières places du classement des ODD les plus investis. Cette différence peut être due à des facteurs locaux tels que les besoins spécifiques de Yveline Coopération (réseau départemental) et les priorités politiques du département.

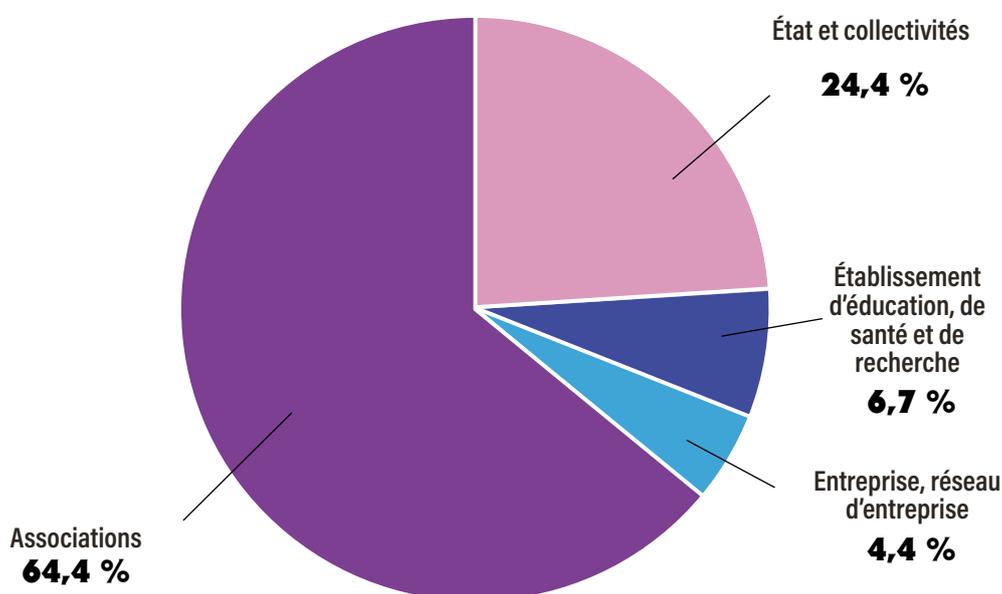
En somme, bien que les ODD 4 et 17 soient largement investis dans toutes les régions, il est important de prendre en compte les variations régionales pour comprendre pleinement l'engagement des acteurs envers les ODD.

RÉGION	SECTEUR 1	SECTEUR 2	SECTEUR 3
Auvergne-Rhône- Alpes	ODD n°4 - Éducation de qualité	ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	ODD n°10 - Inégalités réduites
<i>Part des acteurs en %</i>	27,2 %	11,0 %	8,0 %
Bourgogne-Franche-Comté	ODD n°4 - Éducation de qualité	ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	ODD n°10 - Inégalités réduites
<i>Part des acteurs en %</i>	66,2 %	41,3 %	28,2 %
Bretagne	ODD n°4 - Éducation de qualité	ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	ODD n°2 - Faim « Zéro »
<i>Part des acteurs en %</i>	58,7 %	31,9 %	28,1 %
Centre-Val de Loire	ODD n°4 - Éducation de qualité	ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	ODD n°10 - Inégalités réduites
<i>Part des acteurs en %</i>	66,9 %	41,2 %	15,5 %
Grand Est	ODD n°4 - Éducation de qualité	ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	ODD n°3 - Bonne santé et bien-être
<i>Part des acteurs en %</i>	61,6 %	29,8 %	27,2 %
Hauts-de-France	ODD n°4 - Éducation de qualité	ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	ODD n°10 - Inégalités réduites
<i>Part des acteurs en %</i>	66,7 %	27,4 %	8,9 %
Département des Yvelines	ODD n°4 - Éducation de qualité	ODD n°3 - Bonne santé et bien-être	ODD n°2 - Faim « Zéro »
<i>Part des acteurs en %</i>	67,7 %	41,9 %	33,9 %
Normandie	ODD n°4 - Éducation de qualité	ODD n°8 - Travail décent et croissance économique	ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs
<i>Part des acteurs en %</i>	67,5 %	21,6 %	18,3 %
Nouvelle-Aquitaine	ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	ODD n°16 - Paix, justice et institutions efficaces	ODD n°4 - Éducation de qualité
<i>Part des acteurs en %</i>	52,1 %	42,9 %	34,1 %
Occitanie	ODD n°4 - Éducation de qualité	ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	ODD n°3 - Bonne santé et bien-être
<i>Part des acteurs en %</i>	69,9 %	34,2 %	16,0 %
Pays de la Loire	ODD n°4 - Éducation de qualité	ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	ODD n°10 - Inégalités réduites
<i>Part des acteurs en %</i>	74,5 %	52,0 %	16,7 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	ODD n°4 - Éducation de qualité	ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	ODD n°10 - Inégalités réduites
<i>Part des acteurs en %</i>	71,0 %	24,7 %	22,0 %
Guadeloupe	ODD n°4 - Éducation de qualité	ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	ODD n°10 - Inégalités réduites
<i>Part des acteurs en %</i>	79,7 %	49,3 %	36,5 %

2. INVESTIGATIONS ET ÉTUDES SPÉCIFIQUES

2.1 ÉCLAIRAGE SUR L'ANALYSE D'UN ÉCHANTILLON DE PROJETS ACCOMPAGNÉS : LES ASSOCIATIONS COMME PRINCIPALES ENTITÉS PORTEUSES DE PROJETS DE COOPÉRATION ET DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALES

Les données concernant un échantillon de 90 projets accompagnés par les RRMA entre 2021 et 2023 ont été agrégées et font l'objet de cette étude. L'analyse par les projets, nous a permis de les caractériser et d'identifier les types de projets les plus couramment accompagnés par les RRMA (coopération et solidarité internationales, ECSI/ECM, etc.), ainsi que les entités porteuses de ces projets de CSI. Cette analyse est plutôt en cohérence avec les données du baromètre.

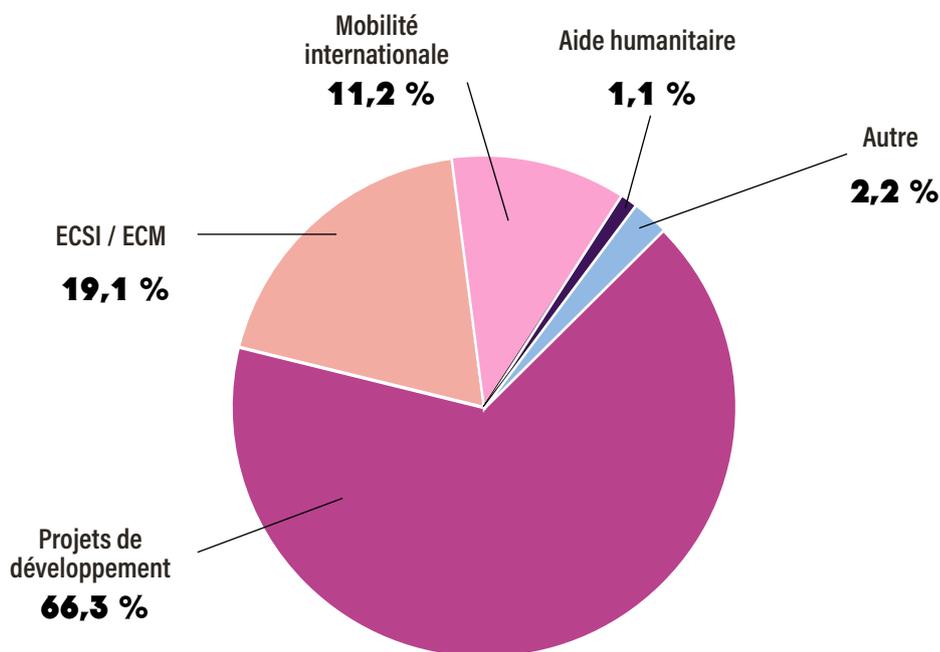


Graphique 8 : Part des projets de CSI en fonction du type de structure

La répartition des projets en fonction du type d'entité qui les porte apporte un éclairage sur la typologie des acteurs accompagnés par les RRMA. Les projets portés par les associations représentent 64,4% de l'échantillon, ceux par les collectivités 24,4 % des projets, tandis que les établissements d'enseignement, de santé et de recherche contribuent à hauteur de 6,7 %. Les entreprises et réseaux d'entreprises ont une part moins importante, avec 4,4 % des projets.

En analysant les données concernant la répartition des projets selon le sous-type de structure qui les porte, on constate que **les associations locales jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre des initiatives de solidarité internationale sur les territoires, représentant la moitié des projets.** Quant aux collectivités territoriales, avec une part de 22,2 %, elles jouent également un rôle essentiel dans la réalisation des projets de solidarité internationale. Les antennes d'associations nationales contribuent aussi de manière significative à la réalisation de projets de solidarité internationale, bien que leur part soit plus faible que celle des associations locales et des collectivités territoriales. En revanche, les OSIM, les entreprises, groupements d'entreprises et coopératives, ainsi que les établissements scolaires ont une part plus modeste dans la réalisation des projets, mais leur engagement témoigne de la diversité des acteurs impliqués dans la solidarité internationale.

Enfin, les autres catégories de sous-types de structures, telles que les Réseaux, les collectifs associatifs, les comités de jumelage, les structures jeunesse, etc., jouent un rôle marginal dans l'ensemble des projets, mais ils apportent une contribution non négligeable en termes de diversité des approches.



Graphique 9 : Répartition catégorielle des projets : prépondérance des projets de développement

La répartition des projets par catégorie montre **une prédominance des projets de développement, représentant 66,3 % du total de l'échantillon.**

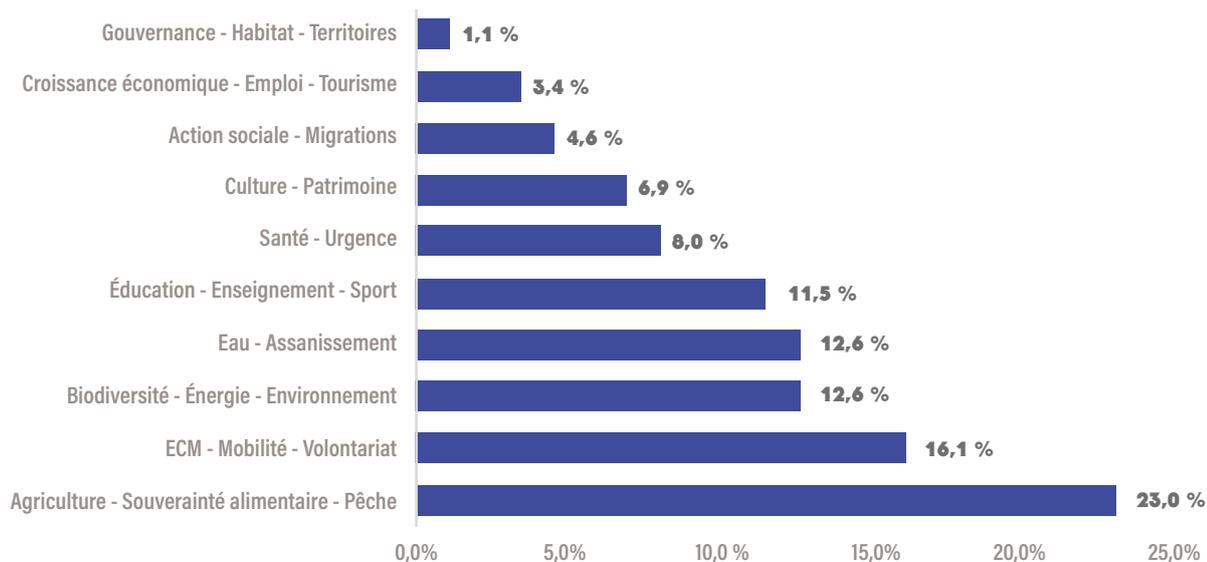
Bien que moins représentées, les autres catégories de projets jouent également un rôle important :

- Les projets liés à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale constituent 19,1 % du total.
- Les projets de mobilité internationale, comprenant des échanges, du volontariat ou de la coopération universitaire, représentent 11,2 % des projets.
- Les catégories « aide humanitaire » et « autres » affichent des parts plus faibles mais reflètent une approche holistique, englobant à la fois les besoins urgents et divers types d'initiatives.

La répartition géographique des projets témoigne d'une concentration significative en Afrique, où près de 58 % des projets sont menés. Cela démontre l'importance accordée à ce continent dans la mise en place de projets de coopération et de solidarité internationales. Cependant, les autres régions ne sont pas en reste : l'Europe, l'Asie, l'Amérique et les Caraïbes contribuent également de manière non négligeable à ces initiatives.

En Europe, les projets représentent près de 18 %, ce qui souligne le dynamisme de cette région en matière de développement de projets de solidarité. En Asie, on observe une part de 9,5 %. L'Amérique arrive quant à elle à la quatrième place, avec 8,4 % des projets. Enfin, les Caraïbes détiennent la part la plus faible de cette catégorie, avec 6,3 % des projets, mais contribuent malgré tout à la diversité des actions menées à l'échelle mondiale.

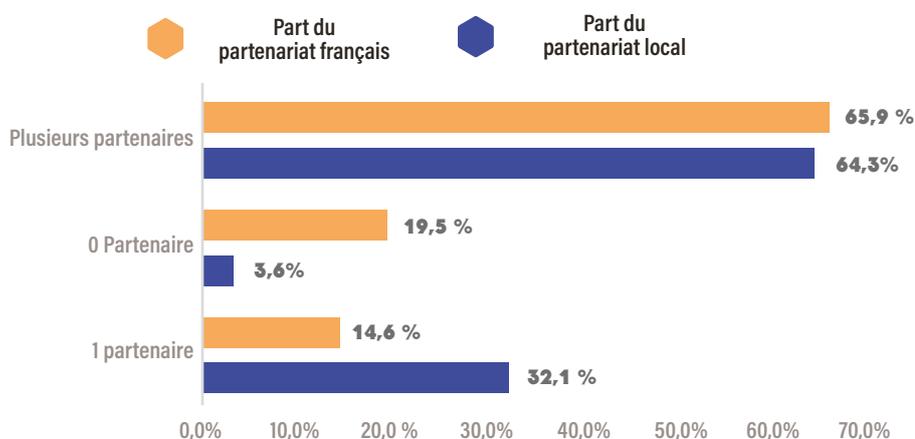
Cette répartition géographique met en lumière la dimension internationale des projets portés par les structures recensées par les RRMA. Elle illustre également la coopération et l'échange à l'échelle mondiale pour le développement durable et la croissance équilibrée des sociétés.



Graphique 10 : Répartition des projets selon les principaux domaines d'intervention

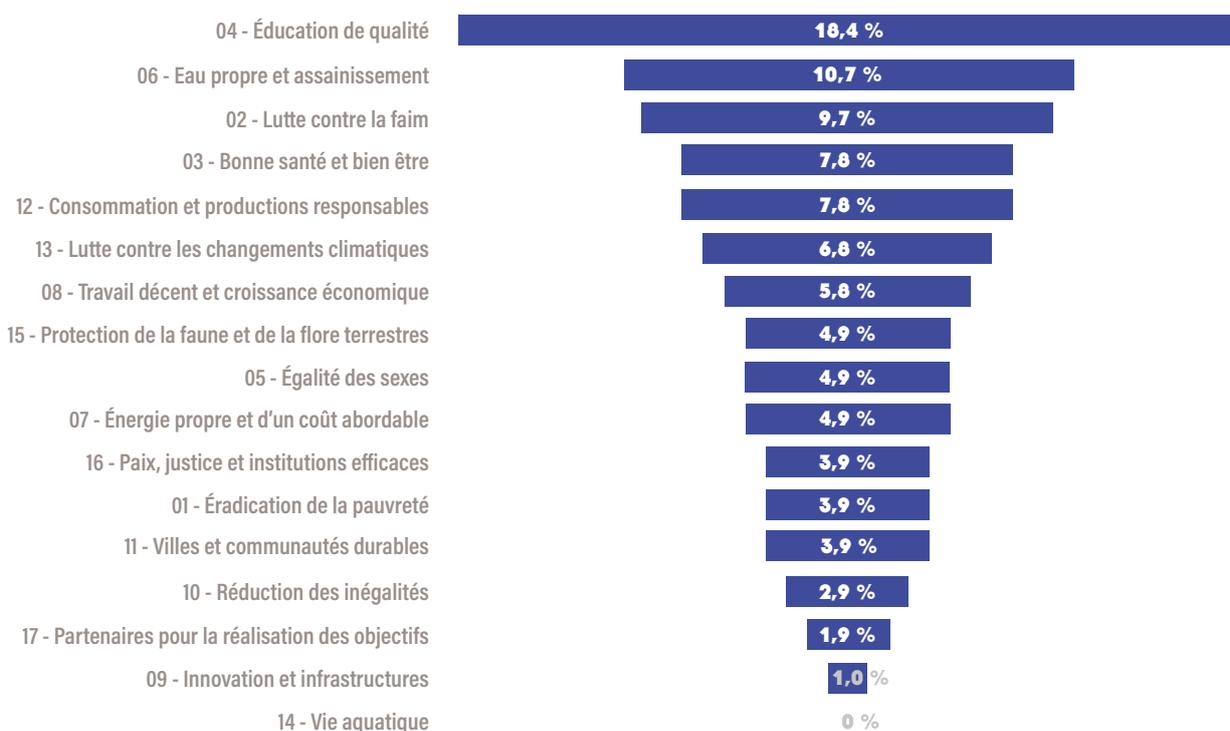
Le domaine de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la pêche est le plus représenté, concentrant 23 % des projets, ce qui souligne un fort engagement envers la sécurité alimentaire et le développement rural. En seconde position, les projets liés à l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM), à la mobilité et au volontariat représentent 16,1 % du total. Enfin, les domaines de l'eau, de l'assainissement, de la biodiversité, de l'énergie et de l'environnement se partagent la troisième place, chacun avec 12,6 % des projets, ce qui met en lumière une attention marquée aux enjeux environnementaux et aux ressources naturelles.

En outre, l'éducation, l'enseignement et le sport occupent également une place significative dans les projets, avec 11,5 % d'entre eux étant consacrés à ce domaine, mettant en lumière l'importance de l'investissement dans le capital humain pour le développement durable. Par ailleurs, la santé et l'urgence représentent 8 % des projets, la culture et le patrimoine 6,9 %, l'action sociale et les migrations 4,6 %, la croissance économique, l'emploi et le tourisme 3,4 %, et enfin, la gouvernance, l'habitat et les territoires sont le domaine qui concentre la plus petite part des projets, avec seulement 1,1 %.



Graphique 11 : Part des projets de CSI selon le nombre de partenaires impliqués (entre aucun et plus de deux).

La répartition des projets en fonction du nombre de partenaires impliqués révèle deux modalités distinctes : les partenariats français et les partenariats locaux. **On constate une prédominance des projets réalisés avec plusieurs partenaires**, que ce soit pour les partenariats français (65,9 %) ou locaux (64,3 %), ce qui met en évidence l'importance des collaborations et des réseaux dans l'exécution des projets. Les partenariats locaux apparaissent plus fréquents que les partenariats français dans l'ensemble des projets, indiquant une forte implication des acteurs locaux. La catégorie « 0 partenaire » est relativement minoritaire, ce qui suggère que la plupart des projets sont réalisés en collaboration avec un ou plusieurs partenaires.



Graphique 12 : Répartition des projets de CSI par Objectifs de Développement Durable.

La répartition des projets selon les ODD auxquels ils contribuent met en lumière les priorités des porteurs de projets de solidarité internationale. L'ODD 4 (éducation de qualité) se classe en tête des priorités avec 18,4 % des projets, illustrant l'accent mis sur les initiatives éducatives. L'ODD 6 (accès à l'eau potable et à l'assainissement) suit avec 10,7 % des projets, montrant l'importance de ces aspects essentiels pour le développement. L'ODD 2 (lutte contre la faim) est également un domaine significatif avec 9,7 % des projets, soulignant l'engagement envers la sécurité alimentaire. Enfin, l'ODD 3 (santé et bien-être) bénéficie de 7,8 % des projets, reflétant un engagement important pour améliorer la santé publique.

Avec 7,8 % des projets consacrés à l'ODD 12 (promotion de modes de consommation et de production responsables), il est clair que cette thématique est également une priorité importante. La lutte contre les changements climatiques (ODD 13) est prise en compte avec 6,8 % des projets, reflétant une sensibilisation croissante aux enjeux climatiques. De plus, 5,8 % des projets sont alloués au travail décent et à l'ODD 8 (croissance économique), soulignant l'importance de favoriser une croissance soutenue, inclusive et durable.

Bien que les autres ODD soient moins représentés, ils sont également considérés, mais à des proportions plus réduites.

2.2 LE FINANCEMENT DES PROJETS DE CSI DANS LES TERRITOIRES : LE RÔLE PRÉÉMINENT DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS ET LA CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE DU SECTEUR ASSOCIATIF

Pour les 90 projets étudiés, on constate que l'État et les collectivités territoriales sont les principaux bailleurs de fonds des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales sur les territoires, représentant plus de 85 % des financements totaux. Ce constat souligne le rôle central des pouvoirs publics dans le financement de projets de CSI. Les associations quant à elles, par les fonds qu'elles allouent, jouent un rôle non négligeable, notamment dans les financements ponctuels (33 %) et bisannuels (17 %).

FRÉQUENCE DES FINANCEMENTS ACCORDÉS			TYPE DE BAILLEURS				
FRÉQUENCE	NOMBRE DE FINANCEMENT SELON LEUR FRÉQUENCE	%	FINANCEMENT ASSOCIATIF	FINANCEMENT PAR L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS	AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT	FINANCEMENT PAR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	TOTAL
ANNUEL	538	53,4%	60	462	10	6	538
			11,2%	85,9%	1,9%	1,1 %	100%
SEMESTRIEL	265	26,3%	0	265	0	0	265
			0,0%	100,0%	0,0%	0,0 %	100%
DISANNUEL	159	15,8%	27	101	31	0	159
			17,0%	63,5%	19,5%	0,0 %	100%
PONCTUEL	45	4,5%	15	30	0	0	45
			33,3%	66,7%	0,0%	0,0%	100%
TOTAL	1007	100%	102	858	41	6	1007

Les autres bailleurs de fonds, tels que les établissements d'éducation, de santé et de recherche, les fondation et les fonds de dotation etc., contribuent de manière relativement modeste au financement global des structures de coopération et de solidarité internationales.

Les financements alloués aux projets de CSI accompagnés par les RRMA ne sont pas uniformément répartis entre les différents bailleurs, et les fréquences de financement varient. Si nous analysons les financements par sous-type de bailleurs, les collectivités territoriales jouent un rôle majeur dans le soutien financier, représentant 80 % des financements entre 2021 et 2023. Les réseaux et collectifs associatifs, bien que moins nombreux, complètent ce financement de manière significative à hauteur de 9 %.

Parmi les autres contributeurs, les agences ou organismes publics et les fondations contribuent chacun à hauteur de 4 % des financements, tandis que les établissements publics de coopération intercommunale et les antennes d'associations nationales contribuent à hauteur de 2 % et 1 % du financement total.

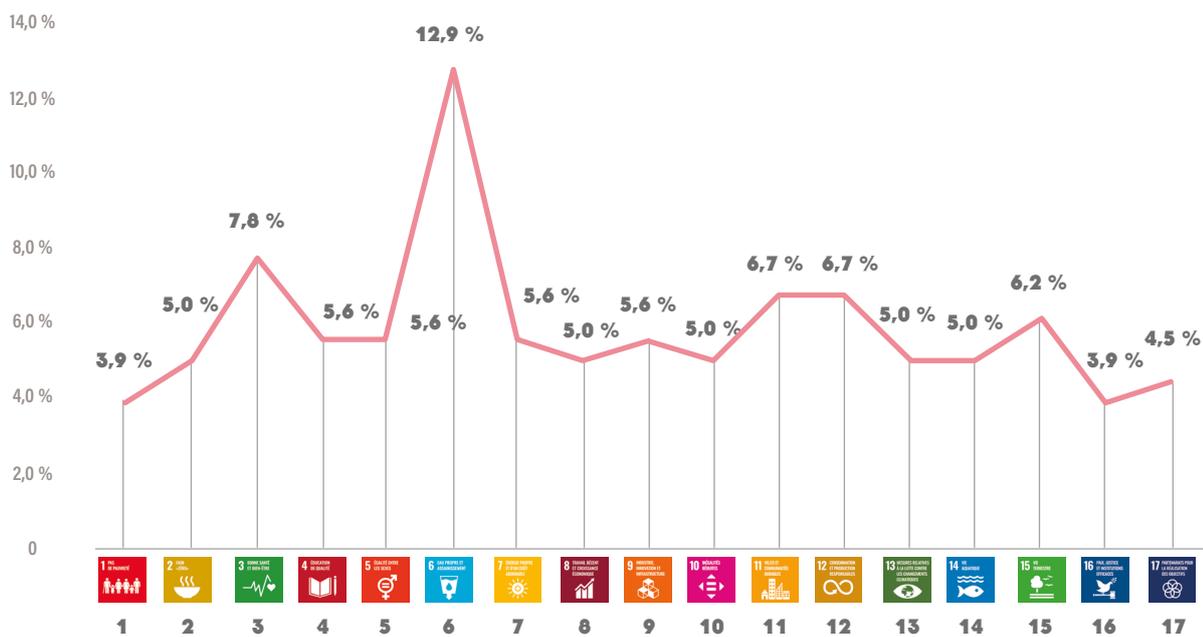
Graphique 13 : Proportion du financement par domaine d'activité



Le domaine de la « Biodiversité, de l'Énergie et de l'Environnement » se distingue par une part importante du financement, représentant 20,7 %, ce qui met en évidence l'importance accordée aux enjeux environnementaux par les bailleurs soutenant les acteurs de la CSI. En deuxième position, le domaine « Éducation à la Citoyenneté Mondiale, Mobilité et Volontariat » reçoit 19,5 % des financements, reflétant un intérêt marqué pour les projets liés à l'ECSI, à la mobilité internationale et au volontariat, tels que soutenus par les structures recensées par les RRMA. Cela peut s'expliquer par le fait que les RRMA coordonnent des dispositifs sur leurs territoires (fonds régionaux ECSI, JSI-VVSI, ISI) et ont ainsi une connaissance fine des projets menés sur ces sujets.

De plus, le domaine de « l'Eau et de l'Assainissement » ainsi que celui de « l'Éducation, de l'Enseignement et du Sport » reçoivent des financements significatifs, avec respectivement 17 % et 12 % des fonds attribués. Cela souligne l'importance accordée par les bailleurs au financement de projets en lien avec l'accès à l'eau potable, à l'assainissement ainsi qu'à l'éducation et au sport dans le cadre du développement durable. Cela montre que les partenariats tels que ceux signés avec les Agences de l'eau et la Guilde pour les micro-projets pour faire connaître les dispositifs de financement et accompagner les porteurs de projets sur ces thématiques portent leurs fruits.

Les données montrent également que de nombreux financements couvrent plusieurs domaines d'activité, illustrant ainsi une approche intégrée des défis du développement.

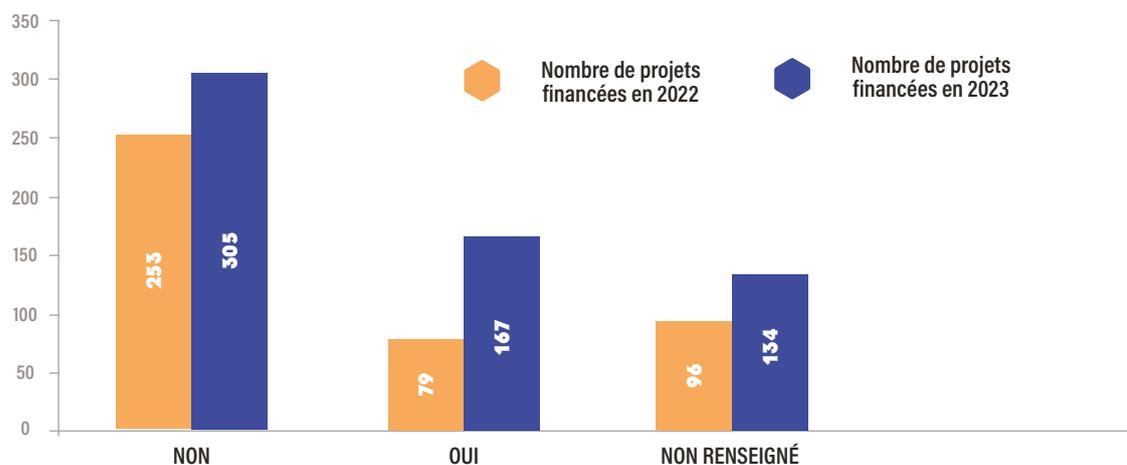


Graphique 14 : Proportions des financements par ODD avec un focus sur l'ODD 6

La répartition des financements entre les différents ODD montre des variations significatives, certains objectifs recevant une part beaucoup plus importante des fonds que d'autres. **L'ODD 6, axé sur l'accès à l'eau propre et à l'assainissement, se distingue particulièrement en recevant le soutien financier le plus élevé, avec 12,9% des financements totaux.**

Un ensemble d'ODD, incluant les ODD 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15, reçoit une proportion de financement relativement homogène, variant de 5 % à 7,8 %. Ces objectifs couvrent une gamme étendue de problématiques telles que la lutte contre la faim, la santé, l'éducation, l'égalité des sexes, l'énergie, le travail décent, l'innovation, Les inégalités, les villes durables, la consommation responsable, l'action climatique, la vie aquatique et la protection de l'environnement.

Les ODD 1, 16 et 17 reçoivent une proportion de financement inférieure à 5 %. Ces ODD concernent respectivement l'éradication de la pauvreté, la paix et la justice et les partenariats pour la réalisation des objectifs.



Graphique 15 : Évolution du nombre de projets financés en faveur des ODD en 2022 et 2023

Les données montrent **une tendance notable vers une meilleure spécialisation des ODD dans les projets financés**. Entre 2022 et 2023, on observe une hausse générale du nombre de structures bénéficiant de financements. En 2022, les structures financées avec une cible ODD définie représentaient 18,5% des structures. En 2023, cette situation s'améliore, avec une augmentation des structures financées en lien avec un ODD qui représente 27,6%, **démontrant ainsi un effort croissant pour harmoniser les initiatives de financement avec les ODD**. Cependant, la catégorie « Non renseignée » demeure importante, ce qui peut limiter la précision des conclusions sur les objectifs effectivement poursuivis.

2.3. LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DANS LA COOPÉRATION INTERNATIONALE : ANALYSE DES RÉSULTATS DES ÉTUDES MENÉES SUR L'AECT DANS LES RÉGIONS

LES OBSERVATOIRES RÉGIONAUX DE LA CSI : DE L'OBSERVATION À LA PRODUCTION DE CONNAISSANCE

Les observatoires régionaux permettent au fil du temps d'impulser, de contribuer ou de réaliser diverses études thématiques ou centrées sur une typologie d'acteurs en particulier. En 2023, huit réseaux régionaux ont réalisé une étude sur l'action extérieure des collectivités territoriales (étude Acter). Les résultats de cette étude, associés aux données présentes dans d'autres RRMA et à une recherche documentaire, ont permis une analyse plus globale de l'Action Extérieure des collectivités territoriales (AECT).

ACTER : ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : ÉTATS DES LIEUX RÉGIONAUX

L'Action extérieure des collectivités territoriales désigne les projets de coopération menés par les collectivités françaises, tant ultramarines que métropolitaines, avec des autorités locales étrangères. L'AECT inclut aussi les actions unilatérales des collectivités territoriales (prospection et promotion économiques, envoi de délégations, subventions à d'autres acteurs locaux, français ou étrangers...). On observe aujourd'hui plusieurs dynamiques :



Une territorialisation de la coopération internationale : les collectivités locales s'engagent de plus en plus dans une diplomatie des territoires, distincte de la diplomatie d'État, en établissant des partenariats internationaux pour le développement durable et la lutte contre le changement climatique.



Un renforcement du cadre juridique : plusieurs lois, promulguées entre 1992 et 2021, ont favorisé le développement de l'AECT en permettant aux collectivités d'engager des actions internationales variées.



Un soutien accru de l'État : l'AECT bénéficie d'un financement public renforcé via divers dispositifs, dont les Appels à Projets (AAP) et les Fonds d'Investissement de Coopération Locale (Ficol).



Des contraintes budgétaires : les collectivités font face à une hausse de leurs dépenses générales due à l'inflation et aux coûts énergétiques, limitant parfois leurs capacités d'investissement dans la coopération internationale.



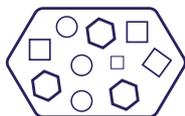
Des crises internationales : les crises sanitaires, humanitaires et géopolitiques influencent également l'AECT.

Les collectivités territoriales, en tant que partenaires stratégiques des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs, mettent donc en œuvre des actions de coopération internationale qui contribuent au développement et à l'attractivité des territoires. En 2021, 183 collectivités étaient membres des RRMA. Ainsi, dès 2022, les RRMA ont reconnu la nécessité de disposer de données précises sur l'action internationale des collectivités territoriales afin de mieux comprendre les acteurs impliqués. Pour répondre à ce besoin, un projet de double étude a été initié. La première étude, « Action Extérieure des Collectivités Territoriales : État des lieux régionaux » (ACTER), se concentre sur les modèles organisationnels de l'AECT. Cette étude servira de base pour une seconde étude, PREDICT 2030 (Partenariat renouvelé pour encourager et développer l'internationalisation des collectivités territoriales), qui explorera le positionnement des RRMA par rapport aux collectivités et leurs modalités de collaboration.

L'étude ACTER visait donc à :



Actualiser les connaissances des RRMA sur les politiques d'AECT en région



Établir une typologie des modèles organisationnels de l'AECT, en identifiant :

-  Les types d'actions menées
-  Les ressources financières et humaines mobilisées
-  Les partenariats internes et externes
-  Les stratégies internationales
-  Les obstacles, besoins et perspectives des collectivités

Cette étude a couvert sept régions et un département (Centre-Val de Loire ; Hauts-de-France ; Pays de la Loire ; Auvergne-Rhône-Alpes ; Bretagne ; Nouvelle-Aquitaine ; Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Yvelines) fournissant ainsi une vue détaillée de l'action extérieure des collectivités territoriales. L'étude a adopté une approche mixte, incluant la diffusion de questionnaires et des entretiens ciblés, afin de couvrir les actions spécifiques des collectivités et les interactions au sein de l'écosystème de l'AECT. 122 collectivités ont répondu au questionnaire et 50 entretiens ont été réalisés.

L'étude ACTER, réalisée auprès de 122 collectivités territoriales, dont 104 sont engagées dans des actions extérieures, révèle plusieurs aspects importants. Tout d'abord, les communes de taille moyenne jouent un rôle particulièrement actif en raison de leur nombre élevé et de leur position centrale en France. La majorité des collectivités affiche une longue expérience en coopération internationale, principalement motivée par des objectifs de solidarité internationale. L'appui à l'action internationale se révèle être un levier stratégique pour les politiques d'AECT, qui se concentrent sur la coopération décentralisée, avec un accent marqué sur l'aide au développement et la coopération culturelle, surtout en Afrique francophone. Les secteurs prioritaires identifiés sont la culture et l'eau, bien que le soutien financier reste limité.

Concernant la structuration des services internationaux, **plus de la moitié des collectivités ne disposent pas de service dédié aux relations internationales**, et seulement 12,5 % possèdent un service Europe distinct, principalement dans les grandes collectivités telles que les conseils régionaux et les métropoles.

Au niveau régional, **les priorités varient selon les régions françaises**, allant de l'eau et la culture en Auvergne-Rhône-Alpes à l'agriculture en Bretagne, **avec une majorité de partenariats établis en Afrique**. Malgré un fort engagement, **les collectivités font face à des défis financiers et de ressources humaines récurrents**.

Ainsi, l'étude ACTER met en lumière la diversité des engagements des collectivités territoriales dans la coopération internationale, soulignant les variations significatives selon la taille, la région, et les priorités sectorielles de ces entités. Grâce à ces informations, **une typologie permet de mieux comprendre les rôles et les défis spécifiques auxquels font face les collectivités dans leurs projets de solidarité internationale** :

	HUMANIS	COSMIN	CIMOB	CLIMAPART	ASTRE
DÉFINITION	Humanitaire et social	Cohésion Sociale, mondialité interculturelité	Citoyenneté mondiale et mobilité	Climat et enjeux partagés	Attractivité, stratégie territoriale et rayonnement économique
TAILLE TYPE	Villes de tailles variables -	Villes moyennes	Villes et EPCI de taille moyenne	Villes et EPCI de plus de 50 000 habitants	Villes et EPCI de plus de 100 000 habitants et régions
MOTIVATIONS / PRIORITÉS	Solidarité Droits de l'homme et valeurs	Diversité culturelle, Migrations, partage	Ouverture au monde des citoyens, mobilité	Défis locaux / globaux et atteinte des ODD	Internationalisation du territoire, notamment entreprises
ACTIONS	Jumelages, actions ponctuelles, aide matérielle	Accueil de migrants, Jumelages, patrimoine, Expositions	Soutien à la mobilité des jeunes, pas forcément de coopération décentralisées.	Coopérations décentralisées. formalisées. Coopération technique : Infrastructures et renforcement de compétences Soutien des acteurs du territoire	Conseils et accompagnement d'entreprises ou acteurs du territoire, échanges entre pairs, soutiens financiers
THÉMATIQUES	Egalité H/F, Urgence, Education, Agriculture, Services essentiels	Culture-Patrimoine, Migrations, tourisme	Jeunesse, éducation, mobilité, ECSI	Eau, assainissement, énergie, déchets, biodiversité et environ., développement durable	Développement territorial, Développement durable, Economie, emploi
ZONES DE COOPÉRATION	Afrique subsaharienne	Zones avec des liens culturels dans le monde	Proximité ou liens historiques pour des raisons d'efficience	Afrique principalement mais également Amérique et Asie	Afrique, Europe, Amériques, Asie selon liens et opportunités économiques
PILOTAGE	Des élus mais pas de service dédié	Pilotage par des élus (maire) actions portées par des associations	Pas de service RI, Un élu référent avec des actions qui sont menées par le service jeunesse et/ou de la vie associative	Service RI en collaboration avec d'autres services	Service RI et Europe détachés
PARTENARIATS/ STRATÉGIES	Comité de jumelage, proximité avec les associations, très peu d'adhésions à des réseaux	Comité de jumelage, liens avec les diasporas et associations; très peu d'adhésions à des réseaux	Stratégie locale avec peu de partenariats institutionnels	Liens entre CT, membres de réseaux, partenariats multi-acteurs	Partenariats institutionnels
FINANCEMENTS	Majoritairement interne (pas de fin MEAE ou AFD) En général, moins de 10 000€ de budget	Quelques fin. de la DAECT (AAP thémat. ou géo. mais pas de clés en main). Pas de fin. AFD (FICOL) ou par les agences de l'eau Budget inférieur à 10 000€	Aucun financement AFD Financement DAECT et faibles lignes budgétaires	Co-financements externes, En moyenne, plus 50 000 €	Plus de 500 000€ annuels

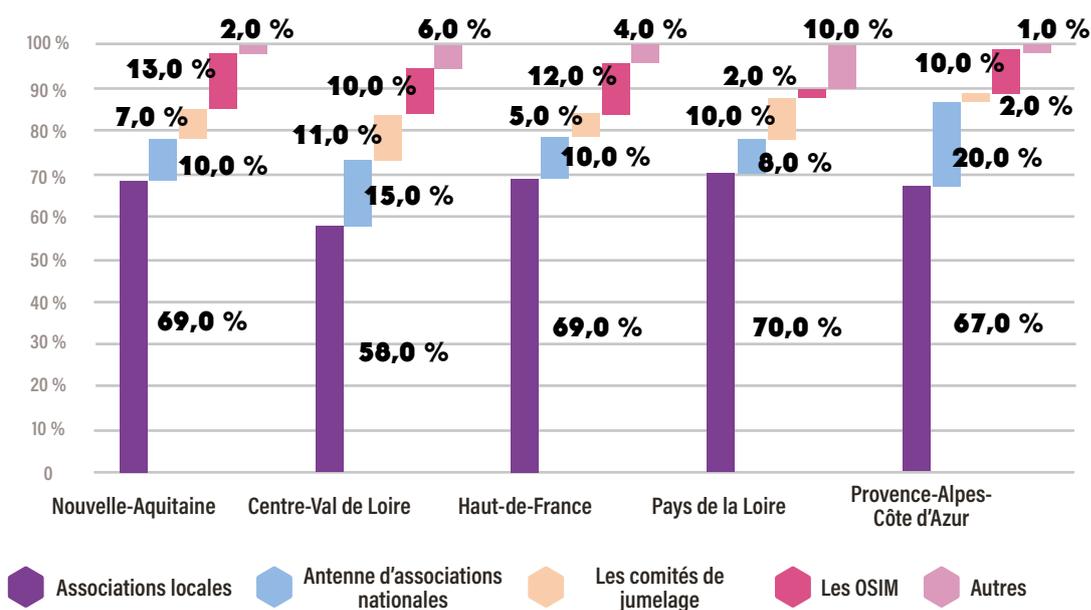
L'étude ACTER révèle plusieurs points cruciaux concernant les collectivités territoriales engagées dans la coopération internationale. Les petites collectivités, notamment celles de moins de 5 000 habitants, font face à des obstacles significatifs, principalement dus à leur taille et à des ressources financières limitées. Elles nécessitent également un soutien technique accru pour définir et orienter leurs projets. Malgré ces défis, la solidarité internationale reste le moteur principal de leurs initiatives extérieures. Ces collectivités mettent en œuvre une gamme variée de modes de coopération, incluant des projets culturels, de l'aide technique et des efforts de rayonnement économique, contribuant ainsi de manière notable aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et à la diplomatie climatique. L'intégration des projets dans une démarche globale de contribution aux ODD, tout en prenant en compte les enjeux locaux, est essentielle pour valoriser ces initiatives et légitimer l'ouverture internationale des collectivités.

En résumé, l'étude ACTER souligne l'importance de la solidarité internationale, la diversité des modes de coopération, et la contribution significative des collectivités aux ODD, tout en mettant en lumière les défis financiers et structurels auxquels elles sont confrontées. Elle appelle à des approches flexibles et adaptées pour soutenir efficacement les initiatives à l'échelle nationale.

2.4. LES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (AMSASI) : UNE ANALYSE À PARTIR DES ÉTUDES RÉALISÉES DANS NOS RÉGIONS

Au premier semestre 2024, cinq Réseaux régionaux multi-acteurs ont réalisé des études sur les modèles socio-économiques des associations de solidarité internationale (AMSASI) dans leurs territoires respectifs, et des études sont en cours dans plusieurs autres réseaux. Elles ont enrichi l'observatoire régional des RRMA en fournissant de nouvelles données et en approfondissant leur connaissance des associations de solidarité internationale dans leur territoire respectif. Elles ont permis une analyse plus fine des pratiques, des organisations et des modèles économiques, en observant plusieurs dimensions telles que le type d'association, le profil, les secteurs et modes d'intervention, ainsi que les aspects financiers, les ressources humaines, les partenariats et les trajectoires des organisations.

Les différentes régions hébergent un grand nombre et une grande variété d'associations de solidarité internationale mais la plupart des associations qui ont répondu aux différentes enquêtes sont majoritairement des associations locales, ensuite viennent les associations nationales ayant un siège ou une antenne en région dont les plus représentatives sont en Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec 20 % des structures, et en Centre-Val de Loire avec 15 %.



Graphique 16 : Typologie des répondants à l'étude AMSASI pour la Nouvelle-Aquitaine, le Centre-Val de Loire, les Hauts-de-France, les Pays de la Loire et la PACA

La répartition des répondants correspond largement à celle de l'annuaire des différents RRMA, avec une concentration des associations de la coopération et de la solidarité internationales dans la périphérie des grandes agglomérations urbaines régionales.

Une analyse approfondie des associations de solidarité internationale ayant participé aux enquêtes a permis de créer une typologie fondée sur trois critères : le budget annuel moyen, le nombre de bénévoles et de salariés, ainsi que les stratégies de financement. Cette typologie distingue cinq types de structures :



Cette typologie révèle les différences entre les associations de solidarité internationale en fonction de leur taille et de leurs moyens et permet de formuler des recommandations adaptées aux diverses échelles de structures. L'enquête AMSASI montre que **la majorité des structures interrogées a un budget annuel moyen inférieur à 130 000 €, avec seulement 7 % ayant un budget supérieur à 500 000 €. Environ 86 % des structures sont classées dans les catégories PICO, NANO et MICRO, tandis que les catégories MICRO-MESO et MESO représentent seulement 14 %.**

La majorité des associations de solidarité internationale finance leurs projets principalement à partir de cinq sources : les subventions publiques, les fonds propres, la générosité du public, les cotisations et abonnements, ainsi que les fonds provenant des entreprises et des fondations. **Les subventions publiques constituent une source de financement significative**, tandis que les contributions des entreprises et des fondations restent relativement faibles.

Les associations de solidarité internationale (ASI) rencontrent divers enjeux financiers. Ces défis incluent l'accès aux financements locaux et régionaux, la territorialisation des dispositifs nationaux, la diversité et l'adaptation de l'offre de financement aux besoins spécifiques des ASI, ainsi que la complexité administrative et la coordination entre les bailleurs. La capacité des ASI à obtenir et à gérer efficacement des fonds est cruciale pour leur pérennité et pour la réussite de leurs missions de CSI.

CONCLUSION

Le baromètre 2024 met en lumière une dynamique évolutive et enrichissante dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationales. Les principales conclusions de cette analyse, qui s'étend de 2021 à 2023, révèlent à la fois des progrès significatifs et des défis persistants dans ce secteur crucial.

ÉVOLUTION ET STRUCTURATION DU SECTEUR AU SEIN DES RÉSEAUX

Depuis 2021, le nombre d'acteurs qualifiés dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationales a connu une augmentation notable, passant de 8 646 à 11 601. **Cette croissance de 34% reflète non seulement une expansion réelle du secteur, mais aussi une amélioration dans la structuration et la visibilité des acteurs dans nos réseaux.** Cependant, cette dynamique n'est pas uniformément répartie. Les données montrent une concentration des initiatives dans les grandes agglomérations urbaines, soulignant les défis liés à la répartition territoriale des ressources et des efforts. Il est essentiel de continuer à mettre à jour les données pour refléter fidèlement ces évolutions et ajuster les stratégies en conséquence.

PERTINENCE DES DONNÉES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX CONTEMPORAINS ET COLLABORATION ENTRE ACTEURS

Le baromètre 2024 confirme l'importance de disposer de données actualisées pour comprendre les dynamiques locales et globales. **Les informations recueillies permettent aux décideurs et aux acteurs de mieux appréhender les évolutions récentes et d'adapter leurs actions aux défis contemporains** tels que la crise climatique, les tensions géopolitiques, et les inégalités économiques. **Les initiatives locales sont de plus en plus alignées avec ODD**, en particulier l'éducation de qualité (ODD 4) et les partenariats pour la réalisation des objectifs (ODD 17), reflétant un engagement fort envers les priorités globales.

Les RRMA sont convaincus que la collaboration entre ONG, collectivités locales, institutions publiques et entreprises est cruciale pour maximiser l'impact des initiatives de solidarité internationale.

ADAPTATION DES SOUTIENS FINANCIERS FACE AUX DÉFIS, RÉPARTITION DES INTERVENTIONS ET DÉFINITION DES PRIORITÉS SECTORIELLES.

Les associations locales, majoritaires parmi les acteurs recensés, rencontrent des défis financiers importants qui impactent leur capacité à maintenir et développer leurs activités. Le soutien financier, souvent insuffisant, nécessite une adaptation des stratégies de financement pour mieux répondre aux besoins des structures de taille plus modeste. Les RRMA doivent continuer à jouer un rôle clé en soutenant efficacement ces acteurs, en renforçant la visibilité des initiatives locales et en ajustant leurs approches pour maximiser l'efficacité des projets de solidarité internationale.

Les données montrent **une concentration des interventions en Europe et en Afrique**, avec une stabilité notable dans les pays partenaires malgré les crises politiques. **Les secteurs d'intervention tels que la culture, l'éducation, et la mobilité sont largement représentés**, tandis que les entreprises se concentrent sur les services essentiels et l'environnement. Ce focus sectoriel met en évidence les priorités des acteurs et les domaines où des ajustements stratégiques pourraient être nécessaires pour mieux répondre aux besoins émergents.

En résumé, ce baromètre offre une vue d'ensemble précieuse sur les dynamiques actuelles de la coopération et de la solidarité internationales. Il met en évidence les avancées réalisées, et souligne l'importance de consolider le secteur associatif, d'améliorer l'accès aux financements et de soutenir les initiatives locales dans une démarche alignée avec les Objectifs de Développement Durable.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LES AUTRES PUBLICATIONS DES RRMA

RÉSEAUX	NOM DE LA PUBLICATION	DATE DE PUBLICATION	ACCÈS
TERRITOIRES SOLIDAIRES	S'engager pour les ODD - 14 expériences d'Éducation à la Citoyenneté Mondiale en Provence-Alpes-Côte d'Azur	2024	https://www.territoires-solidaires.com/wp-content/uploads/sites/12/2018/11/TS_ODD-2024-Web.pdf
	Panorama régional des Fondations	2024	https://www.territoires-solidaires.com/actualite/decouvrez-le-panorama-regional-des-fondations-et-fonds-de-dotation-de-territoires-solidaires/
RÉSEAU BRETAGNE SOLIDAIRE	Mutations et transitions de la Solidarité Internationale en Région Bretagne	2023	https://www.bretagne-solidaire.bzh/actualite/etude-mutations-et-transitions-de-la-solidarite-internationale-en-region-bretagne/
RESACOOP	Engagement des jeunes : guide pratique pour les autorités locales et les organisations de la société civile	2023	https://www.resacoop.org/wp-content/uploads/sites/20/2023/07/Mindchangers_guidePratique_FR.pdf
OCCITANIE COOPÉRATION	fOcus Agroecologie	2023	https://www.oc-cooperation.org/dossiers-thematiques-focus/
	Baromètre régionale de la coopérations et de la solidarité internationale	2024	https://www.oc-cooperation.org/barometre-regional-de-la-cooperation-et-de-la-solidarite-internationales/
	FOcus Education à la citoyenneté mondiale	2024	https://www.oc-cooperation.org/dossiers-thematiques-focus/
SO COOPÉRATION	Baromètre de la coopération et de la solidarité internationales en Nouvelle-Aquitaine	2023	https://www.socooperation.org/wp-content/uploads/sites/15/2024/09/A4-Barometre-2022-Cooperation-et-solidarite-internationales-en-NA-1_compressed.pdf
HORIZONS SOLIDAIRES	Diagnostics ECSI de deux communes Normandes : Blainville-sur-Orne et Duclair	2024	En cours de rédaction

ANNEXE 2 : LES RÉSEAUX RÉGIONAUX MULTI-ACTEURS DE LA COOPÉRATION ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALES - COORDONNÉES



CONFÉRENCE INTERRÉGIONALE DES RÉSEAUX RÉGIONAUX MULTI-ACTEURS

SIÈGE - 7 Impasse du verger, 14123 Fleury sur Orne

✉ equipe.cirra@rrma.fr - www.rrma.fr



Bourgogne-Franche-Comté International • Région Bourgogne-Franche-Comté

SIÈGE-SITE DE BESANÇON - 6B rue Paul Pesty 25 000 Besançon

☎ 03 81 66 52 38

✉ contact@bfc-international.org - www.bfc-international.org



Centraider • Région Centre-Val de Loire

SIÈGE - 140 faubourg Chartrain, 41100 Vendôme - ☎ 02 54 80 23 09

ANTENNE 18 - 3 rue du Moulon, 18000 Bourges

ANTENNE 37 - 20 rue de Montbazou, 37000 Tours - ☎ 02 47 34 99 47

ANTENNE 45 - 48 rue du Bourdon Blanc, 45000 Orléans - ☎ 02 38 15 66 59

✉ contact@centraider.org - www.centraider.org



Gescod • Région Grand-Est

SIÈGE - Espace Nord-Sud, 17 rue de Boston, 67000 Strasbourg

☎ 03 88 45 59 89

ANTENNE 51 - 30 Chaussée du Port, BP 70366,

51000 Châlons-en-Champagne - ☎ 03 26 21 44 86

ANTENNE 54 - 48 esplanade Jacques-Baudot, 54035 Nancy cedex

☎ 03 83 94 58 63

✉ châlons-en-champagne@gescod.org • ✉ gescod@gescod.org /

✉ nancy@gescod.org - www.gescod.org



Horizons solidaires • Région Normandie

SIÈGE - 8 rue Germaine Tillion, le 1901, Maison des associations, 14000 Caen

ANTENNE 76 - Espace de la Solidarité Internationale, Immeuble Alpha,

9 rue Georges Braque, 76000 Rouen - ☎ 02 31 84 39 09

✉ contact@horizons-solidaires.org - www.horizons-solidaires.org



Karib Horizon • Région Guadeloupe

SIÈGE - Maison de la citoyenneté de Pointe-à-Pitre, 16 rue du Commandant Mortenol, 97110 Pointe-à-Pitre - ☎ 06 90 18 71 87

✉ karib.horizon@gmail.com - www.karib-horizon.org



Lianes Coopération • Région Hauts-de-France
SIÈGE - Maison régionale de l'environnement et des solidarités,
5 rue Jules de Vicq, 59000 Lille - ☎ 06 77 78 69 48
✉ contact@lianescooperation.org - www.lianescooperation.org
ANTENNE 80 - 6 rue des Hautes Cornes, 80000 Amiens.



Occitanie Coopération • Région Occitanie
SIÈGE - Parc technologique du Canal, 7 rue Hermès, Le Périscope,
31520 Ramonville - ☎ 05 32 26 26 73
ANTENNE 34 - Espace Martin Luther King - 1er étage,
27 boulevard Louis-Blanc, 34000 Montpellier
✉ equipe@oc-cooperation.org - www.oc-cooperation.org



Pays de la Loire coopération internationale • Région Pays de la Loire
SIÈGE - 83 rue du Mail, 49100 Angers - ☎ 02 41 35 93 00
bureau - 75 rue Bressigny, 49000 Angers
✉ contact@paysdelaloire-cooperation-internationale.org
www.paysdelaloire-cooperation-internationale.org



Resacoop • Région Auvergne-Rhône-Alpes
SIÈGE - 10 place des Archives, 69288 Lyon cedex 02
☎ 04 72 77 87 67 - ✉ information@resacoop.org
ANTENNE 63 - Hôtel de Région, 59 bd Léon Jouhaux,
63050 Clermont-Ferrand cedex 02 - ☎ 04 73 31 84 13
✉ auvergne@resacoop.org - www.resacoop.org



Réseau Bretagne Solidaire • Région Bretagne
SIÈGE - Espace Anne de Bretagne, 15 rue Martenot, 35000 Rennes
✉ contact@bretagne-solidaire.bzh
www.bretagne-solidaire.bzh



So Coopération • Région Nouvelle Aquitaine
SIÈGE - Estuaire Coworking - 4 rue Poquelin Molière 33000 Bordeaux
Antenne 86 - Pôle des éco-industries, bât. B3, 3 rue Raoul Follereau,
86000 Poitiers - ☎ 05 49 55 50 46 - ✉ contact@socooperation.org
www.socooperation.org



Territoires Solidaires • Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
SIÈGE - 52 rue Saint Ferréol, 13001 Marseille
☎ 07 66 40 94 47 • 07 87 25 77 98
✉ contact@territoires-solidaires.fr - www.territoires-solidaires.com



Ycid • (Yvelines Coopération internationale et développement)
Département des Yvelines
SIÈGE - 2 place André Mignot - 78000 Versailles
☎ 01 39 07 79 94 - ✉ gipycid@yvelines.fr

ANNEXE 3 : THÉSARUS DES ACTEURS

PLATEFORMES	CATÉGORIES	
	TYPE DE STRUCTURE	SOUS TYPE DE STRUCTURE
CRM + SITE INTERNET	Etablissement d'éducation, de santé et de recherche	Centre de formation ou d'apprentissage Enseignement supérieur Etablissement scolaire Institut, laboratoire de recherche Réseau, association d'établissements d'enseignement Hôpital, centre santé-soin
	Associations	Association étudiante Association locale Antenne d'association nationale Réseau, collectif associatif Comité de jumelage Structure jeunesse OSIM
	Etat et collectivités	Agence ou organisme public Collectivité territoriale Etablissement public de coopération intercommunale Service déconcentré de l'Etat
	Entreprises et réseaux d'acteurs	Consultant, expert, bureau d'études Entreprises, groupement d'entreprises, coopérative Syndicat professionnel
	Autres acteurs	Représentation consulaire, ambassade Etablissement, espace culturel Fondation
	AUTRE TYPE	
CRM UNIQUEMENT	Association, ONG hors région Collectivités hors région Elus, associations d'élus Etablissement publics Experts, personnes ressources Financeurs CSI Fondations Fournisseurs, sous-traitants Médias Ministères, services de l'Etat Organismes internationaux Organismes sociaux Réseaux, plateformes RRMA	

THÉSAURUS DES DOMAINES D'INTERVENTIONS

GRANDS DOMAINES	SECTEURS D'INTERVENTION	TYPES D'ACTION	ODD		
ACTION SOCIALE - MIGRATIONS	Migrations	Accompagnement et/ou assistance aux migrants ou réfugiés	16		
		Accueil des migrants, réfugiés	16		
	Action sociale	Action sociale adultes	10		
		Action sociale enfance, jeunesse	10		
		Aide aux populations vulnérables	01		
		Développement des services sociaux	01		
		Protection sociale	10		
AGRICULTURE - SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE - PÊCHE	Agriculture - Souveraineté alimentaire	Agriculture	02		
		Agro-écologie, agriculture biologique	02		
		Appui aux organisations paysannes, coopératives, petits producteurs	02		
		Eau agricole/eau irrigation	06		
		Élevage	02		
		Machinisme et outillage agricoles	02		
		Maraîchage	02		
		Technique de production et de transformation	08		
	Pêche	Pêche responsable	14		
		Pisciculture	02		
		Formation aux métiers maritimes	02		
		Appui aux pécheries et coopératives	02		
		APPUI AUX ACTEURS FRANÇAIS	Appui - Conseil - Formation	Appui auprès des associations de solidarité internationale	17
				Appui auprès des collectivités territoriales, des Ets publics, des institutions	17
Appui auprès des diasporas	17				
Appui auprès des entreprises, acteurs économiques	17				
Appui auprès des structures jeunesse	17				
Information	Centre de ressources, centre de documentation		17		
	Information jeunesse		17		

**BIODIVERSITÉ -
ÉNERGIE -
ENVIRONNEMENT**

	Biodiversité	Gestion durable des forêts	15
		Lutte contre la déforestation	15
		Préservation des mers, océans, zones côtières	14
		Protection de la faune et flore maritimes	15
		Protection de la faune et flore terrestres	15
	Déchets	Collecte, tri, gestion des déchets	12
		Lutte contre les pertes alimentaires	12
		Réduction de la production de déchets	12
		Sensibilisation, formation gestion déchets	12
		Traitement des déchets, réutilisation, recyclage	12
	Énergie	Accès à l'énergie	07
		Autres énergies renouvelables	07
		Électricité	07
		Énergie solaire	07
	Environnement	Changements climatiques (lutte, adaptation)	13
		Dégradation des terres, protection des sols	15
		Désertification, sécheresse	15
		Gestion des ressources naturelles	15
		Lutte contre l'utilisation de produits chimiques	12
		Préservation/protection de l'environnement	15
Qualité de l'air		11	

CROISSANCE ÉCONOMIQUE - EMPLOI - TOURISME	Croissance économique - Emploi	Activités génératrices de revenus	08
		Aide à l'emploi et à l'insertion professionnelle	10
		Appui à la création d'entreprise	08
		Appui à la production, commercialisation	08
		Appui au développement économique	08
		Artisanat	08
		Commerce équitable/éthique/solidaire, écocertification	08
		Conditions de travail, droits du travail	08
		Crédit, micro-crédit	08
		Développement des entreprises, de l'innovation	09
		Développement des politiques RSE	12
		Économie sociale et solidaire	08
	Finance solidaire	09	
	Promotion des savoirs et techniques traditionnelles	12	
Tourisme	Écotourisme	08	
	Tourisme solidaire/durable	08	
CULTURE - PATRIMOINE	Culture	Conférences, débats, rencontres	17
		Création artistique	04
		Cultures et langues	04
		Exposition, tournées, festival	04
		Formation, développement de pratiques artistiques	04
		Industries culturelles	08
		Infrastructure culturelle (cinéma, jeux vidéo...)	11
	Patrimoine	Patrimoine bâti (préservation, rénovation, réhabilitation, valorisation)	11
		Patrimoine culturel (préservation, valorisation)	11
		Patrimoine naturel (préservation, gestion, valorisation)	11

DROITS HUMAINS - JUSTICE	Égalité H-F	Éducation des femmes et des filles	05
		Émancipation, autonomie des femmes	05
		Lutte contre les violences et discriminations envers les femmes et les filles	05
	Justice - Paix	Accès des citoyens à l'information	16
		Assistance juridique	16
		Défense des droits humains	16
		Liberté publique, liberté d'expression	16
		Lutte contre l'esclavage, le travail forcé, le travail des enfants	08
		Lutte contre la corruption, la criminalité, transparence des gouvernements	16
		Lutte contre les exclusions, les discriminations	10
Prévention des conflits	16		
EAU - ASSAINISSEMENT	Eau - Assainissement	Adduction d'eau potable	06
		Assainissement	06
		Équipement eau	06
		Gestion rationnelle des ressources en eau	06
		Potabilisation	06
		Qualité de l'eau	06
ÉDUCATION - ENSEIGNEMENT - SPORT	Éducation	Action éducative	04
		Bibliothèque, documentation, édition	04
		Collecte, don, envoi matériel, équipements éducatifs	04
		Éducation inclusive (enfants, ado marginalisés/vulnérables)	04
		Éducation non formelle	04
		Parrainage éducatif, bourse éducative	04
		Technologies de l'information et de la communication	04
	Enseignement - Formation	Alphabétisation	04
		Apprentissage, formation technique ou professionnelle	04
		Construction équipements scolaires	04
		Coopération entre établissements	04
		Échanges d'élèves, correspondances	04
		Enseignement primaire et secondaire	04
		Enseignement technique, professionnel	04
	Enseignement supérieur, recherche	04	
	Sport	Développement et promotion de la pratique sportive	04
		Installation, construction équipements sportifs	04
		Sport pour le développement	04

ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE - MOBILITÉ - VOLONTARIAT	Éducation à la citoyenneté mondiale	Animation et interventions, organisation d'événements	04
		Élaboration d'outils pédagogiques	04
		Sensibilisation, campagne d'opinion, plaidoyer, mobilisation sociale	04
	Mobilité - Volontariat	Mobilité internationale professionnelle	17
		Séjours, chantiers, échanges de jeunes	17
		Séminaires, formations, colloques	17
		Service civique à l'international, en réciprocité	17
		Volontariat	17
	GOVERNANCE - HABITAT - TERRITOIRES	Gestion des territoires	Accessibilité et mobilité
Infrastructures TIC			11
Prévention, gestion des catastrophes naturelles et industrielles			11
Protection civile			11
Transports publics			11
Travaux publics - Génie civil			11
Gouvernance		Développement local	11
		Gouvernance locale	11
		Urbanisme, planification, ville durable	11
Habitat		Architecture	11
		Bâtiment durable, habitat adapté, logement	11

SANTÉ - URGENCE

	Santé	Accès aux soins, prise en charge médicale	03
		Accidents de la route	03
		Alimentation, nutrition	02
		Chirurgie	03
		Dentaire	03
		Épidémies, pandémies (prévention, traitements)	03
		Équipement médical et hospitalier	03
		Formation aux métiers de la santé	03
		Handicap	03
		Hygiène	03
		Infrastructure hospitalière ou santé	03
		Maladies (prévention, soins, traitements)	03
		Médecine traditionnelle	03
		Médicament, pharmacie, plantes médicinales	03
		Mortalité maternelle et/ou infantile	03
		Protection maternelle et infantile	03
		Santé mentale	03
	Santé sexuelle et procréative	03	
	Urgence	Collecte, don, envoi matériel, équipements médicaux	03
		Appui logistique	03
		Hébergement d'urgence	03
		Prise en charge, soutien psychologique	03
		Secours d'urgence	03
		Urgence alimentaire	03
		Urgence médicale et/ou chirurgicale	03

BAROMÈTRE INTERRÉGIONAL DES ACTEURS DE LA COOPÉRATION ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALES

ÉTAT DES LIEUX DANS 12 RÉGIONS
ET UN DÉPARTEMENT FRANÇAIS

Directeur de la publication : Tony Ben Lahoucine, Président de la CIRRMA
Coordination générale : Oumar Diallo, Chargé de mission observatoire inter-réseaux, Gaël Clabecq, Directeur des programmes - CIRRMA
Comité de suivi : Maylis d'Aboville, Directrice d'Occitanie Coopération, Murielle Mignot, Directrice de Centraider, Nizar Yaiche, Directeur de Lianes Coopération, Anne-Claire Duportal, Chargée de mission observatoire chez Occitanie Coopération et Pauline Robert, Chargée de mission observatoire chez Lianes Coopération
Crédits photos : Unsplash.com
Création graphique : Agence Beyond - www.get-beyond.fr
Décembre 2024



CONTACTS

Franck Fortuné
Délégué général de la CIRRMA
coordination@rrma.fr

Gaël Clabecq
Directeur des programmes de la CIRRMA
direction.programmes@rrma.fr

Oumar DIALLO
Chargé de mission observatoire inter-réseaux à la CIRRMA
observatoire@rrma.fr

Les RRMA et la CIRRMA, reçoivent le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour l'ensemble de leurs missions

Le présent document bénéficie du soutien de l'Agence française de développement. Néanmoins, les idées et les opinions ne présentent pas nécessairement celles de l'AFD.

